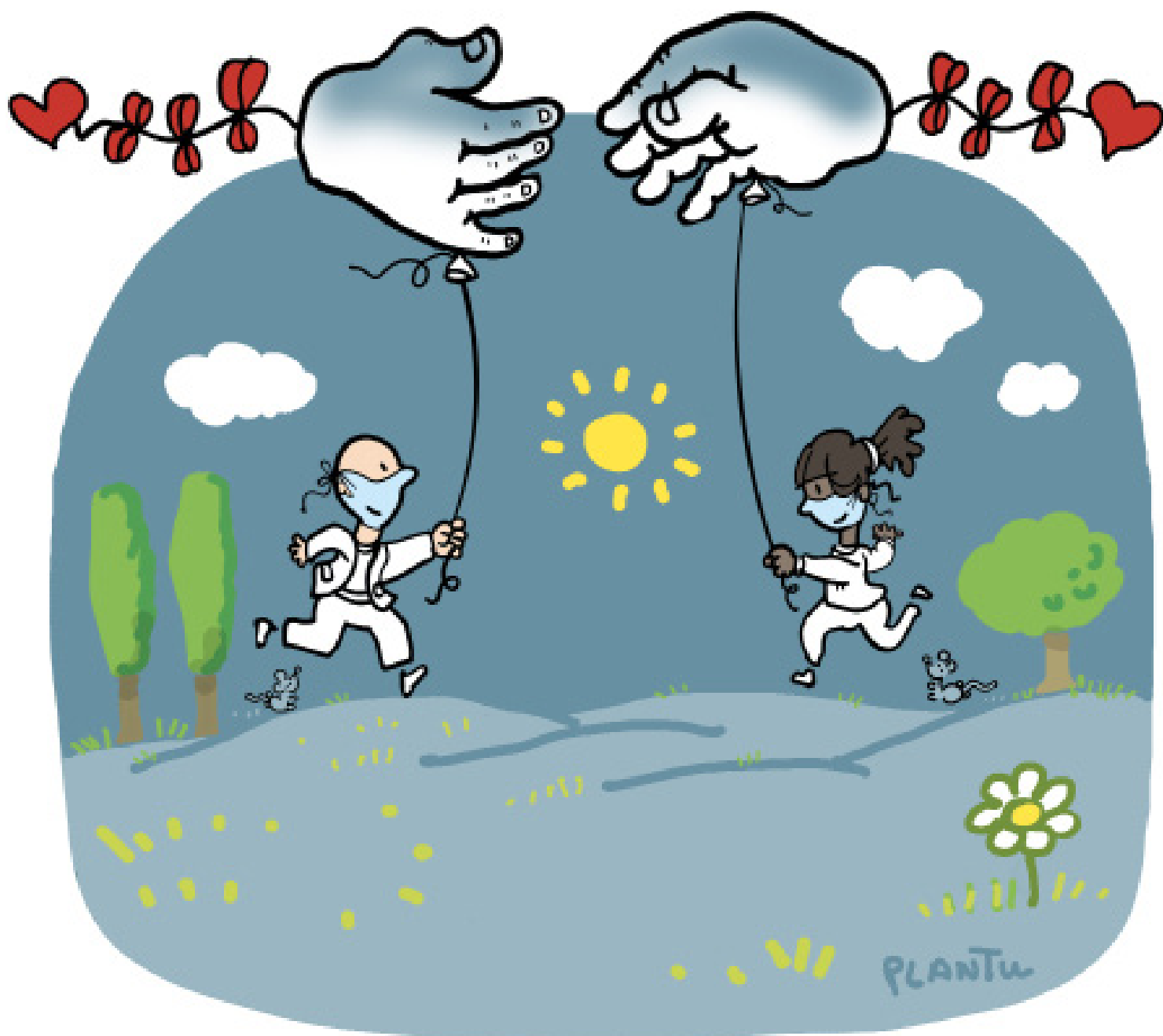


# RAPPORT ANNUEL 2020

AGIR FACE AUX FRAGILITÉS HUMAINES ET ENVIRONNEMENTALES





# SOMMAIRE

EDITO

4

AVANT-PROPOS

6

TEMPS FORTS 2020

12

NOS MEMBRES

14

PROGRAMMATION

18

PLAIDOYER

27

CFFC

34

COMMUNICATION ET DIGITAL

38

GOUVERNANCE ET ÉQUIPE

42

NOS PARTENAIRES

44

RAPPORT FINANCIER 2020

45

ANNEXES

57

## Adaptation et résilience !

Combien de rapports moraux 2020 vont pointer les adaptations dues à cette pandémie dont personne ne pouvait soupçonner l'ampleur ? Tous les secteurs ont été touchés et bousculés dans leurs actions. Celui des fonds et fondations a été fortement sollicité. D'abord pour faire face aux effets immédiats de la COVID 19 puis pour pallier les impacts sanitaires, sociaux ou culturels.

Dès le printemps, un site dédié à la crise Covid-19 a été lancé, afin de faire le lien entre les besoins et les moyens disponibles des fonds et fondations. Nous avons appelé au soutien structurel des associations qui en avaient besoin, en plus des projets ciblés pour leurs bénéficiaires.

Saluons toutes les initiatives nationales et locales qui ont pu être conduites collectivement par les fonds et fondations. Vous êtes nombreux à vous être mobilisés pour répondre aux besoins visibles et cachés. Vos actions ont aidé de nombreuses associations elles-mêmes fortement sollicitées. **Nombre de fondations se sont retrouvées directement impliquées dans les actions sanitaires et sociales issues de la COVID 19.**

Notre thème 2020 était d'agir en faveur des fragilités humaines et environnementales. Nous l'avons décidé en juillet 2019 en clôture de l'Atelier annuel des fonds et fondations, à Veyrier du Lac. Bien que nous n'ayons pas été en mesure de nous rassembler en 2020, nous avons pu faire vivre ce thème tout au long de l'année, à travers les différents événements organisés par le CFF qui sont relatés dans ce rapport d'activité. Vous avez été nombreux à mettre l'accent dans vos actions sur ces fragilités humaines et environnementales.



**Benoît Miribel**  
Président du CFF

La Coalition française des fondations pour le Climat (Cffc) résulte d'une dynamique collective portée par des fonds et fondations pour que notre secteur puisse limiter ses impacts négatifs face au changement climatique. La pandémie de COVID 19 nous rappelle que la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale ne forment qu'une seule santé. Il nous appartient de changer nos pratiques pour la préserver et faire qu'elle puisse être accessible à tous.

L'une des leçons de cette pandémie est l'importance de la prévention. On dit bien qu'il vaut mieux prévenir que guérir. En plus des vies perdues ou blessées par cette pandémie, les milliards dépensés pour faire face nous montrent combien il est urgent d'investir sur la prévention, la formation et la préparation, pour une meilleure adaptation. A la suite du thème CFF 2020 dont le contenu reste d'actualité, nous avons choisi pour 2021 :

« Entre résilience et transformation : quels leviers d'actions pour l'intérêt général ? »

Nous devons faire preuve d'adaptation en réaction au Covid mais nous devons aussi transformer nos pratiques pour ne pas avoir à subir d'autres risques naturels ou sociétaux. Nous aurons l'occasion d'approfondir ensemble tous ces enjeux durant cette année 2021. En complément de notre action de plaidoyer traditionnelle pour développer les capacités d'action des fonds et fondations, nous voyons de plus en plus l'intérêt de porter des actions de plaidoyer thématiques auprès de nos partenaires publics. Sur le plan national et territorial, grâce aux liens que les fonds et fondations entretiennent avec les associations et leurs partenaires. Ceci afin d'agir non seulement sur des conséquences, en réaction, mais également sur des causes, en prévention.

Nous avons également proposé que l'on puisse organiser une alliance des collectifs de notre secteur pour être en mesure d'aller plus loin dans l'engagement et la générosité. Nous avons pu appréhender en 2019 nos limites en termes de plaidoyer collectif face à l'adoption de l'article 50 contre lequel tout notre secteur était pourtant mobilisé.

« Il nous faut réfléchir à un dispositif collaboratif qui puisse allier efficacement l'ensemble des collectifs nationaux concernés par les priorités d'engagement et de générosité. »

Au moment où nous allons commencer à concevoir notre Livre Blanc, dans la perspective des élections 2022, nous sommes favorables à ce qu'un socle commun soit affirmé avec les autres collectifs de notre secteur, afin de peser davantage ensemble face aux pouvoirs publics.

La générosité et l'engagement dans toutes leurs formes méritent encore d'être affirmés pour disposer des moyens suffisants face aux enjeux actuels, auquel l'action publique ne peut seule répondre. Il s'agit bien de réaffirmer la complémentarité entre acteurs publics et acteurs privés, mobilisés ensemble dans les actions d'intérêt général.

Fort d'une équipe renouvelée en 2019, le CFF a été en mesure d'adapter ses actions en 2020 pour les poursuivre avec la volonté de répondre au mieux aux sollicitations de ses membres dont la confiance a été réaffirmée. Merci à tous nos membres d'avoir pu maintenir leur engagement auprès du CFF et à l'équipe d'avoir pu adapter ses actions dans ce contexte tourmenté.

Merci aux fondations qui ont pu soutenir les programmes du CFF et celles en particulier qui ont pu apporter un soutien exceptionnel comme la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation d'Entreprise SNCF et le Fonds Barbieux. Nous remercions également le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement pour le partenariat apporté sur le projet de refonte de nos outils digitaux.

Le CFF est votre collectif au service de toutes vos actions d'intérêt général. Sa force dépend de votre engagement et de notre capacité à fédérer, ensemble, nos causes communes !

# L'AVANT-PROPOS

## 2020 : une année de consolidation mais surtout d'adaptation



Jean-Marc Pautras  
Délégué général du CFF

La crise sanitaire a touché de plein fouet l'ensemble des fonds et fondations, tout comme le CFF. Notre secteur a néanmoins poursuivi son développement, et surtout, a fait preuve d'une grande adaptabilité, et a largement démontré son utilité.

Le CFF est la fédération du secteur et souhaite soutenir les fonds de dotation et les fondations dans leur action quotidienne.

Dans ce contexte, nous avons remanié notre organisation et nos services, avec la préoccupation de mieux répondre à leurs attentes. L'équipe du CFF a donc été renforcée fin 2020.

La participation de nos membres est indispensable pour contribuer à l'effort collectif de structuration et de développement de notre secteur.

Une des missions prioritaires du CFF est de constituer un réseau actif de fondations, qui peuvent apprendre de leurs pairs et coopérer. Nous organisons de nombreuses rencontres, tout au long de l'année, sous différentes formes, avec l'objectif de produire des enseignements utiles à l'action. Dès le mois de mars, nous avons dû réinventer nos formats, nos outils, pour poursuivre notre travail.

Nous avons ainsi réussi à organiser en moyenne 1 événement tous les 15 jours, réunissant 2 200 inscrits, avec l'intervention de 105 experts, chercheurs ou personnalités, dont une majorité d'adhérents.

Evidemment, les événements « à distance » sont bien moins agréables et mobilisateurs, que les événements en présence. Néanmoins, nous garderons après la crise, l'habitude de rendre nos événements mixtes, en présence et à distance, pour permettre au plus grand nombre d'y participer, notamment en région.

Nous avons tenté de maintenir coûte que coûte l'Atelier des fondations en présence, mais nous avons dû nous résigner par 2 fois à l'organiser à distance, de même pour la Journée européenne des fondations. Chacun de ces trois événements a réuni plusieurs centaines de participants malgré tout.

Nouveauté importante en 2020, les Cercles thématiques sont désormais gratuits pour l'ensemble de nos membres. Au nombre de 4, ils totalisent 217 inscrits (contre 40 pour 2 Cercles payants en 2019). Deux nouveaux Cercles sont actuellement en réflexion. Cela a été rendu possible grâce au soutien d'une dizaine de membres partenaires, qui ont accepté de parrainer ces rencontres, pour les rendre accessibles à l'ensemble des adhérents, mais également à des administrateurs et des experts bénévoles, engagés dans les comités de pilotage des Cercles. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés.

## « Pour bien appréhender les attentes du secteur, nous multiplions les échanges, les études, les enquêtes, les occasions de co-construire. »

La création de la Coalition française des fondations pour le Climat (CffC) en est une illustration. Lancée le 18 novembre 2020, la CffC avait pris formellement ses racines dans le précédent Atelier des fondations, en 2019. Conscientes que le défi majeur de notre époque est la lutte contre le dérèglement climatique et que les fondations ont un rôle important à jouer dans ce domaine, la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso ont alors proposé aux membres du CFF la création de cette Coalition. Ces fondations avaient aussi souligné le besoin d'accompagnement des fonds et fondations vers une meilleure prise en compte de l'enjeu climatique. Le secteur, interrogé sur ses attentes, a plébiscité cette démarche. Un comité consultatif de plusieurs dizaines d'experts a été constitué, un site internet dédié a été mis en ligne ([www.fondationetclimat.org](http://www.fondationetclimat.org)) et plusieurs dizaines de fonds de dotation et de fondation se sont très vite engagés en signant le Manifeste associé et participent activement à la programmation proposée tout au long de l'année, pour les aider à mieux prendre en compte le climat dans leurs actions. Là encore, toutes ces initiatives ont été rendues possibles par le soutien de membres partenaires.

L'année 2020 aura également été marquée par la remise du rapport de Sarah El Haïry et Naïma Moutchou au Premier ministre. Les deux députées nous ont présenté leur rapport « La philanthropie à la française », à l'occasion de notre Conférence annuelle. Son ambition était de penser un remaniement large du fonctionnement du mécénat et du secteur des fonds et fondations. Le CFF, ainsi que de nombreux membres, ont largement contribué à ces travaux, afin de porter les mesures

visant à faciliter, renforcer et sécuriser le travail de notre secteur. Beaucoup de nos propositions ont été reprises dans ce rapport. L'actualité sanitaire n'a malheureusement pas permis d'obtenir de suites opérationnelles à date, mais cette contribution pourra servir dès que la situation le permettra.

A partir de mars, l'essentiel des actions de plaidoyer du CFF auront consisté à travailler en étroite relation avec les pouvoirs publics, d'une part, pour transmettre les informations d'accompagnement portées par le gouvernement au bénéfice du secteur, tout en valorisant les engagements du secteur, tant auprès des pouvoirs publics que des médias et du grand public. Nous avons ainsi créé, pendant le premier confinement, le site [www.actions-fondations-covid19.org](http://www.actions-fondations-covid19.org) visant à faire connaître les aides spécifiques apportées par les fondations en lien avec la situation sanitaire, mais également les besoins des fondations souvent en première ligne.

Des actions de mutualisation ont été engagées. Dès le mois de mars, des échanges ont été noués avec le Ministre de l'Éducation nationale, en lien avec le Comité de pilotage du Cercle Éducation afin d'identifier les besoins prioritaires des enfants pendant le confinement. Le Ministre a rapidement encouragé la mobilisation des fondations et fonds de dotation pour lutter contre le décrochage scolaire. Une coalition de fondations s'est constituée, d'une part pour porter, avec d'autres, un projet de récupération d'ordinateurs, reconditionnés, connectés et acheminés aux enfants défavorisés. Plusieurs fondations ont accepté de soutenir financièrement ce projet. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, est intervenu le 18 novembre, à l'occasion de la 2e édition de l'Atelier des fondations, pour saluer cette opération.

Enfin, le CFF a fortement renforcé sa collaboration avec l'ensemble des collectifs de notre secteur. Plus que jamais, l'action en coopération est utile, également pour les collectifs. Nous avons ainsi initié un partenariat porteur de sens avec Un Esprit de Famille,

avec de premières actions communes malgré la crise sanitaire.

Nous avons également coopéré de manière renforcée avec l'ensemble des organisations membres de la Coordination générosité, mais aussi avec le Dafne et ESS France.

Le CFF et ses membres produisent des études et un accompagnement des fonds et fondations au quotidien.

Nous avons mené plusieurs études en 2020 : « Impacts de la crise Covid », « Quels placements pour les fondations ? », « Fonds et fondations et climat », « Emploi du secteur des fonds et fondations ».

Nous répondons à de très nombreuses sollicitations d'appui juridique. Nous travaillons sur ce point à restructurer les outils permettant de mieux répondre à l'ensemble de ces sollicitations.

Nous intervenons régulièrement à l'occasion d'événements pour mettre en valeur le rôle des fonds et fondations. Nous avons fortement renforcé et repensé nos supports de communications, afin de toujours mieux faire connaître vos actions et l'utilité de notre secteur.

## 2021 sera placée sous le signe du renouveau et de l'action :

- Nous intensifions les travaux de la Coalition française des fondations pour le Climat (CffC) ;
- Nous développerons la présence du CFF en région, avec la constitution d'un réseau de correspondants locaux ;
- Nous lancerons, en fin d'année, la première formation dédiée aux professionnels des fonds et fondations ainsi qu'un service d'offre d'emploi ;
- Enfin, nous mettrons en ligne un nouveau site internet, avec des fonctionnalités revisitées, une base de données exhaustive, indispensable pour vous apporter une meilleure connaissance de votre secteur, et un espace adhérent associé à un nouvel outil de gestion des adhérents, pour faciliter nos échanges.

Plus que jamais, nous avons besoin de la mobilisation la plus large des fonds et fondations : les défis de notre secteur et de notre société sont importants. Nous avons besoin d'une fédération forte et dynamique, qui s'appuie sur le plus grand nombre possible de membres.

# Fondations, fonds de dotation et crise sanitaire Covid 19

## Enquête auprès des membres du CFF

Le secteur des fondations et fonds de dotation a fait preuve de qualité de solidarité, d'empathie, de flexibilité et de réactivité pendant la crise, et l'élan de mobilisation autour de projets visant à accompagner les conséquences de la crise a été remarquable.

Dès le mois de mars, beaucoup d'efforts se sont concentrés sur les besoins sanitaires et hospitaliers, reléguant d'autres besoins pourtant essentiels au second plan. Sensibilisées aux difficultés exprimées par les porteurs de projets et associations qu'elles soutiennent, plusieurs structures ont exprimé leur souhait de mieux connaître les besoins de leurs partenaires ainsi que leurs projets, afin de sortir, collectivement, renforcés.

Des pistes de progression pour l'après crise sont esquissées. **En premier lieu, il conviendrait de prioriser une approche globale pour l'accompagnement des personnes fragilisées car les actions segmentées ne bénéficient qu'à une partie restreinte de celles-ci.** Cela conduit à repenser le fonctionnement traditionnel des fondations. Par ailleurs, il serait intéressant de concevoir une stratégie pour conserver la mobilisation des nouveaux donateurs et bénévoles qui se sont engagés pendant la crise sanitaire. Et pour renforcer les capacités d'action du secteur, il faudrait aussi travailler le plaidoyer et la capitalisation des initiatives qui se sont révélées efficaces.

Il existe un réel intérêt des fondations et fonds de dotation à créer ou élargir des alliances entre elles, afin que leurs actions touchent davantage de bénéficiaires en cas de crise comme au quotidien. Dans cet esprit, ils pourraient par exemple se réunir par domaine.

**Enfin, il reste des questions concernant la capacité d'action pour la suite et en cas de nouvelle crise** ; elles concernent la place de l'engagement des entreprises, les capacités d'adaptation du secteur et les choix stratégiques, par exemple sur la nécessité ou pas de renforcer le soutien à la recherche médicale et à l'aide aux personnes fragilisées, au risque de perdre des donateurs ou de fragiliser d'autres secteurs.

### Le CFF, fortement mobilisé à vos côtés à l'occasion de la crise sanitaire

Nous avons mobilisé l'équipe pour accompagner les attentes de mutualisation des fonds et fondations volontaires.

Le CFF a créé une plateforme dédiée au recensement des initiatives des fonds et fondations pendant la crise sanitaire liée au Covid-19. Cette plateforme a vocation à mettre en lumière l'engagement du secteur de l'intérêt général, au profit de causes solidaires. [www.actions-fondations-covid19.org](http://www.actions-fondations-covid19.org)

Nous avons fait connaître l'engagement des fondations aux médias.

Nous avons travaillé en étroite relation avec les pouvoirs publics pour faire connaître les besoins des fonds et fondations.

Nous avons interrogé nos membres sur l'impact de la crise sur leur fonctionnement et leur avenir.

## Voici les principaux résultats de cette enquête

### ➤ L'impact de la crise sur les missions

Une majorité des structures a témoigné avoir adapté ses missions en conséquence de la crise.

Selon les structures, ces adaptations s'expriment en :

- Retard de la mise en œuvre des projets,
- Absence de visite de terrain,
- Report des résultats et révision des objectifs,
- Réorientation des missions vers les partenaires dans le besoin,
- Création de fonds de soutien « urgence » pour les partenaires,
- Adaptation de la mission notamment quand il n'est plus possible d'assurer la mission initiale (fermeture d'établissements scolaires),
- Ajournement des dispositifs d'engagement des collaborateurs,
- Adaptation des appels à projets vers plus de souplesse,
- Annulation de tous les évènements avec réunions,

Certaines adaptations témoignent d'une recrudescence de sollicitations, de la difficulté à trouver de nouveaux mécènes, tandis que d'autres ont pu maintenir leurs missions en puisant dans leurs réserves.

### ➤ Sur les actions collectives face à la crise

39 structures, soit 56% des répondants, ont créé ou rejoint une initiative collective pendant la crise sanitaire. Il s'agit essentiellement de fondations distributives.

La principale action collective aura été l'initiative portée par la Fondation de France, l'AP-HP et l'Institut Pasteur, qui ont mobilisé tout leur réseau et uni leurs forces au sein d'une alliance « Tous unis contre le virus ». Les trois axes d'intervention : soutenir les soignants, les chercheurs et aider les personnes les plus vulnérables. Cette initiative a bénéficié d'une très forte communication et a permis de mobiliser très largement la générosité des Français pour agir.

#### Autres exemples d'initiatives :

##### ● Pour la santé

« Protège ton soignant », équipe multidisciplinaire pour soutenir le personnel soignant français

Fabrication de masques en tissu (notamment à l'initiative des couturières solidaires de Mulhouse, chaîne humaine et solidaire)

« Les visières de l'espoir », visières de protection gratuites contre le coronavirus

Le Fonds Covid pour les hôpitaux

## ● Pour l'éducation

« Connection d'urgence » d'Emmaüs Connect et le collectif Mentorat avec le soutien de la Fondation Break poverty et la Fondation SFR

Le projet collectif opéré par La trousse à projets en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

Les Cités éducatives

« 2S2C », le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme pour offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison.

## ● Pour la solidarité nationale

Projets alimentaires auprès de personnes vulnérables avec la Fondation de France

Nouveaux lieux d'hébergement en faveur des sans-abri, projet mené par l'Entreprise des Possibles

Actions solidaires de la Croix-Rouge

« Le deuil collectif »

« Alliance of Artist Communities »

La Fondation Croix Rouge française

## ● Pour la solidarité internationale

« Alliance Urgences », une alliance entre 6 ONG internationales : Action contre la Faim, Care, Handicap international, Médecins du monde, Plan international, Solidarités internationales

## ● Divers

Action "Covid-19" des Fondations abritées au sein de la Fondation Caritas France

Solutions financières en faveur des entrepreneurs engagés, par France Active

Collectifs de dons et soutiens pour :

- Les établissements médico-sociaux
- Les ONG locales rencontrant des difficultés pour répondre à l'urgence auprès des populations les plus vulnérables.
- « Pro Bono Lab »
- Les centres d'AMP (assistance médicale à la procréation)

## ➤ Evaluation de l'impact de la crise sur la structure

L'impact a été « d'important à majeur » pour 28 des répondants, soit 38 %. Ce sont les FRUP qui ont été le plus touchées.

Principales difficultés identifiées :

- 30% dans le suivi des projets soutenus
- 23% dans les processus d'instruction et de sélection des projets
- 18% en tant qu'opérateur, pour faire face à des besoins accrus ou nouveaux
- 13% dans les processus de décision
- 7% pour réunir les instances
- 6% pour l'instauration du télétravail

# LES TEMPS FORTS

## JANVIER

### Ouverture de 4 Cercles thématiques

Action internationale, Education, Gestion financière, Stratégies de Soutien et Impact. Désormais accessibles sans frais grâce au soutien de partenaires, ils offrent un espace privilégié d'échanges et de montée en expertise.

## AVRIL

### Lancement du site

[www.actions-fondations-covid19.org](http://www.actions-fondations-covid19.org)

Le CFF a développé un site valorisant l'engagement du secteur des fonds et fondations durant la crise, tant les structures apportant des soutiens spécifiques, que celles qui en sollicitent.

*Assemblée générale et conférence annuelle - 9 juillet*



### Agir face à la crise du COVID-19

Fondations et fonds de dotation se mobilisent!  
Retrouvez ici leurs initiatives et soyez informés de leurs besoins.

Proposer votre soutien

Ajouter votre besoin

Voir les initiatives

*Lancement du site - Avril*

### Conférence annuelle du CFF 9 juillet

« Les enjeux du développement d'une philanthropie à la française », avec les interventions des députées Sarah El Haïry et Naïma Moutchou, auteures du rapport sur la Philanthropie, d'Axelle Davezac (FDF) et de Dominique du Peloux (Greenlink).

### La Journée européenne des Fondations

1<sup>er</sup> octobre

Trois débats abordant les thèmes de la santé, de l'éducation et du climat, avec comme invité d'honneur, *Jean-Michel Blanquer*, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

## JUILLET

## OCTOBRE

## MAI

### DAFNE : le CFF élu Trésorier

Le Délégué général du CFF est élu Trésorier du Dafne, la fédération européenne des associations nationales de fondations.

## JUIN

### Atelier des Fondations - Session #1

17 et 18 juin

« Fragilités humaines et environnementales : construire l'après-crise ».  
Premier rendez-vous du séminaire annuel du CFF adapté en format numérique.

*DAFNE : le CFF élu Trésorier - Mai*



*Atelier des Fondations - 17 juin*

### L'Atelier des Fondations – Session #2

18 novembre

« Agir face aux fragilités, les fondations se mobilisent ! ».  
Second rendez-vous du séminaire annuel du CFF adapté en format numérique.

### Lancement de la Coalition française des fondations pour le Climat

18 novembre

Création d'une coalition française et européenne qui appelle à la mobilisation du secteur philanthropique français.

## NOVEMBRE

## NOVEMBRE

# NOS MEMBRES

L'année qui vient de s'achever a mis en lumière la nécessité de l'action du secteur des fonds et fondations, afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux d'une société particulièrement fragilisée. Plus que jamais, il nous faut renforcer notre culture commune de l'engagement et de la solidarité.

Rejoindre le CFF, c'est :

- Appartenir à une communauté de pairs, active et bienveillante, avec lesquels échanger et partager vos questionnements.
- Bénéficier, de manière privilégiée, d'une programmation riche (près de 40 événements annuels), avec notamment 4 groupes de travail thématiques et le séminaire annuel du secteur, l'Atelier des fondations.
- Être représenté auprès des pouvoirs publics et des médias.
- Accéder à de nombreuses études et ressources juridiques.

## POIDS ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CFF

**43%**

**Du poids économique du secteur**

Sur la base des 4,7 Mds € de produits générés par les membres du CFF



9,2 MILLIARDS D'EUROS DE PLACEMENTS



11,5 MILLIARDS D'EUROS DE FONDS PROPRES



15,6 MILLIARDS D'EUROS TOTAL ACTIFS

## OÙ SE SITUENT LES MEMBRES DU CFF ?

29%

En province

71%

En Ile de France



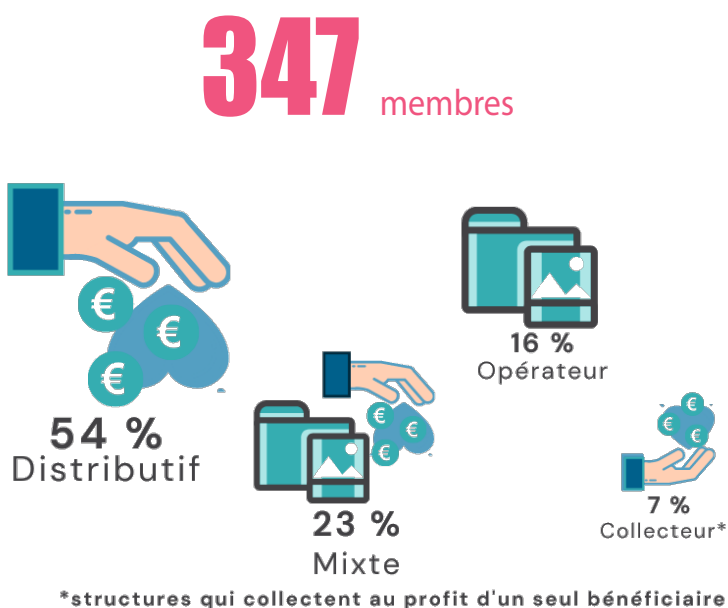
# NOS MEMBRES

Pour faciliter la lecture de cette liste, le nom Fondation ou Fonds de dotation est supprimé lorsque cela est possible et le statut précisé entre parenthèses.

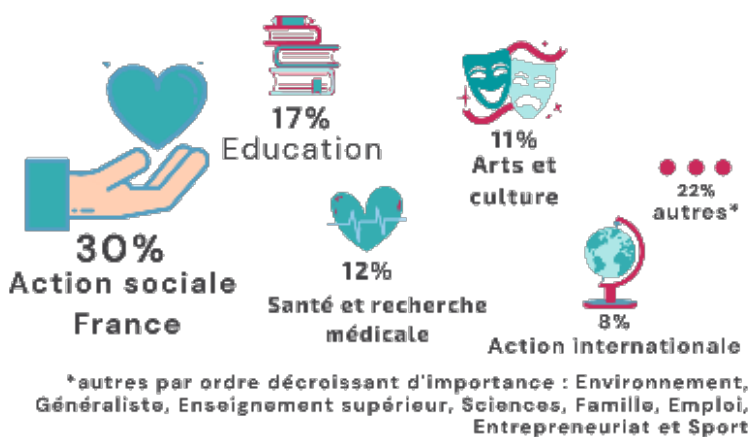
## MEMBRES ADHÉRENTS

1% for the planet France (FDD)  
Abbé Pierre pour le logement des défavorisés (FRUP)  
Accenture France (FE)  
ACOME (FA)  
ACTED (FA)  
Actions Addictions (FDD)  
Adie pour l'entrepreneuriat populaire (FDD)  
Adrea (FE)  
AG2R La Mondiale (FE)  
Agir sa vie (FA)  
Airbus Group (FE)  
Aix en Provence Mécénat (FE)  
Akira Tanaka (FDD)  
Alain Charrier (FA)  
Albert Costa de Beauregard (FA)  
ALCYMA (FDD)  
Alpha Omega (FRUP)  
Alsace Solidarité (FA)  
Altavia Foundation (FDD)  
Alter & Care (FA)  
Antoine Capitani (FDD)  
APICIL (FRUP)  
Apprentis d'Auteuil (FRUP)  
Après Demain (FDD)  
ARAOK (FA)  
ARC pour la recherche sur le cancer (FRUP)  
ARHM (FH)  
Artelia (FE)  
ATD Quart Monde (FRUP)  
Atout5Partage (FDD)  
AUTONOMIA (FRUP)  
Avril (FRUP)  
Banlieues Impact (FDD)  
Batigère (FE)  
BEL (FE)  
Bel Idéal (FDD)  
Bettencourt Schueller (FRUP)  
BIC (FE)  
Biocoop (FDD)  
BNP Paribas (FA)  
Brageac (FA)  
Break Poverty Foundation (FDD)  
BTP (FRUP)  
Bureau Chanson (FDD)  
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (FE)  
Camargo (FRUP)  
Canisy (FA)  
Capsule d'Art (FDD)  
Caritas France (FRUP)  
Carrefour (FE)  
Casino (FE)  
Cécile Barbier de la Serre (FRUP)  
Cegid (FDD)  
Centrale Supélec (FRUP)

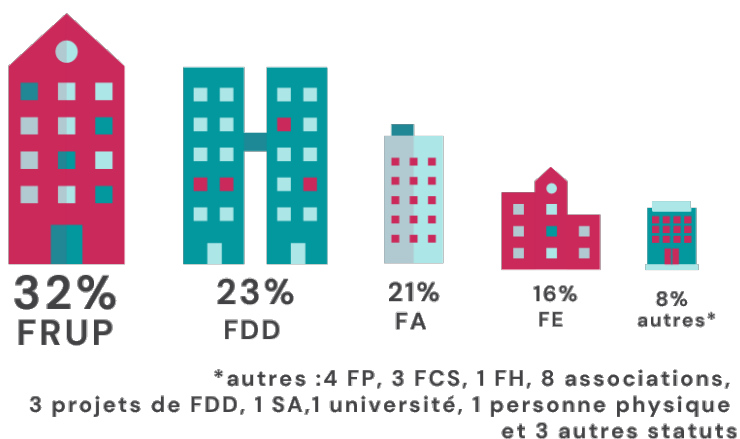
## RÉPARTITION PAR MODE OPÉRATOIRE



## RÉPARTITION PAR SECTEUR



## RÉPARTITION PAR STATUT



# NOS MEMBRES

## MEMBRES ADHÉRENTS

CERES (FDD)  
CFRT - Le jour du seigneur (FDD)  
Chanel (FE)  
CHU de Nîmes (FDD)  
Ciebiel-Lannelongue (FA)  
Clarence Westbury (FA)  
CNRS (FP)  
Cœur et Recherche (FRUP)  
Compagnie Fruitière (FDD)  
Conservatoire d'espaces naturels de la France (CEN) (FDD)  
Corot Entraide (FA)  
COS Alexandre Glasberg (FRUP)  
CPE Lyon Monde Nouveau (FDD)  
Cré'Atlantique (FDD)  
Crédit Agricole Nord de France (FE)  
Crédit Agricole Pays de France (FRUP)  
Crédit Coopératif (FE)  
Croix Rouge française (FRUP)  
Culture et diversité (FE)  
Culturespaces (FA)  
Cyrys (FRUP)  
Daniel et Nina Carasso (FA)  
Dassault Systemes (FDD)  
Don Bosco (FRUP)  
EDF (FE)  
Ellen Poidatz (FRUP)  
Emera (FA)  
Emergences (FE)  
Enfance Missionnaire (FA)  
Enfants du Mékong (FA)  
Engagement Médias (FA)  
Engie (FE)  
Ensemble (FRUP)  
Entreprendre (FRUP)  
Entreprendre et + (FDD)  
Entrepreneurs de la Cité (FRUP)  
Entrepreneurs du Monde (FA)  
Entreprises et Cités (FDD)  
Entreprises et Mécénat en Bourgogne Franche-Comté (FDD)  
EPSA Foundation (FDD)  
EquiAction (FDD)  
Eugène Devic Edmus (FRUP)  
Euris (FA)  
Evolem Citoyen (FDD)  
EY (FE)  
F3P (fondation des pêcheurs) (FRUP)  
Faurecia (FE)  
Feron Vrau (FRUP)  
Fidesco (FA)  
FIND (FDD)  
Fondation d'Hautecombe (FRUP)  
Fondation de Blérancourt (FRUP)  
Fondation de Coubertin (FRUP)  
Fondation de France (FRUP)  
Fondation de l'avenir (FRUP)

Fondation de l'Orangerie (FA)  
Fondation de la Catho de Lille (FRUP)  
Fondation de la Providence (Nantes) (FRUP)  
Fondation de Lille (FRUP)  
Fondation de Wendel (FRUP)  
Fondation du Lucq (FA)  
Fondation du Protestantisme (FRUP)  
Fondation du Souffle (FDD)  
Fondation Etincelle (FA)  
Fondation Étoile (FA)  
Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FRUP)  
Fondation M (FRUP)  
Fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage (FRUP)  
Fondation pour l'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne (FRUP)  
Fondation pour l'Audition (FRUP)  
Fondation pour l'Ecole (FRUP)  
Fondation pour l'Enfance (FRUP)  
Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FRUP)  
Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FRUP)  
Fondation pour la Nature et l'Homme (FRUP)  
Fondation pour les Monuments Historiques (FRUP)  
Fonds d'action et d'innovation des réfugiés entrepreneurs (FAIRE) (FDD)  
Fonds de l'œuvre d'Orient (FDD)  
Fonds Decitre (FDD)  
Fonds entreprendre pour aider (FDD)  
Fonds Jacqueline et Michel Conreur (FDD)  
Fonds Paideia pour l'Education (FDD)  
Fonds pour la Fondation pour les soins palliatifs (FDD)  
Fonds pour une école innovante et solidaire (FDD)  
Fonds Saint Christophe (FDD)  
Fonds Terre & Fils (FDD)  
Fourvière (FRUP)  
Franck Giroud (FA)  
François Sommer (FRUP)  
Fondation Frédéric Ozanam  
Gattefossé (FE)  
Gerondeau (FA)  
Giacometti (FRUP)  
Glénat (FDD)  
Grand Orient de France (FRUP)  
Gratitude (FDD)  
GRDF (FA)  
Green Link (FDD)  
Greenpeace France (FDD)

## MEMBRES BIENFAITEURS

Fondation Daniel et Nina Carasso  
Fondation d'Entreprise SNCF  
Fonds Barbieux

## MEMBRES ASSOCIÉS

Institut de France  
Association Institut de Myologie  
Ecomusée Alsace  
Exploradôme - Savoir Apprendre  
Fonds de dotation CHU de Nîmes  
Fonds de dotation Pierre Grosz  
Fonds Jacqueline et Michel Conreur  
Fonds pour les Femmes en Méditerranée  
Gonzervatory Foundation  
La Chartreuse de Neuville  
Cncma  
Teragir  
Alexia TYE  
Megasocial Foundation  
Musée Moreau - Vauthier  
Toit et joie  
Université Paris Est Créteil  
Les Concerts de Poche  
Société La Coop des Masques  
Association GERES  
Fondation Hoffmann

Groupama pour la santé (FE)  
Groupe ADP - Aéroports de Paris (FE)  
Groupe RATP (FE)  
Groupe SEB (FDD)  
Gueules Cassées (FRUP)  
Habitat et Humanisme (FA)  
Habitats et familles solidaires (FDD)  
Handicap Malakoff Humanis (FE)  
Héloïse Charruau (FA)  
Henriette Anne DOLL (FA)  
Hermès (FE)  
Hippocrène (FRUP)  
Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild (FRUP)  
Hôpital Saint Joseph (FRUP)  
Hospices civils de Lyon (FRUP)  
Hospidon - Fonds de dotation du groupe hospitalier Diaconesses Croix-Saint-Simon (FDD)  
HSBC (FA)  
Humains dans la Ville (FA)  
iFRAP (FRUP)  
ILDYS (FRUP)  
Ilot Avenir (FA)

# NOS MEMBRES

## Légende

FA : Fondation abritée  
FCS : Fondation de coopération scientifique  
FDD : Fonds de dotation  
FE : Fondation d'entreprise  
FP : Fondation partenariale  
FRUP : Fondation reconnue d'utilité publique

Implid (FE)  
Imprimerie Nationale (FDD)  
Indosuez (FA)  
INSEAD (FRUP)  
Insolite Bâtitteur Philippe Roméro (FE)  
Institut Cerba (FDD)  
Institut Curie (FRUP)  
Institut de l'Engagement (FA)  
Institut Henri Poincaré (FDD)  
Institut Pasteur (FRUP)  
Jeannine et Maurice Mériçot (FA)  
JM. Bruneau (FA)  
John Bost (FRUP)  
Kerpape (FDD)  
KPMG (FE)  
Kronenbourg (FE)  
L'Armée du Salut (FRUP)  
L'Oréal (FE)  
La Ferthé (FA)  
La France s'engage (FRUP)  
La Poste (FE)  
La Renaissance Sanitaire (FRUP)  
La Sauvegarde de l'Art Français (FRUP)  
LAMA (FA)  
Laurène Pasquier (FA)  
Lazare (FA)  
Le chant des étoiles (FDD)  
Le Rocher (FA)  
Le SAPPÉL (FA)  
Léa et Napoléon Bullukian (FRUP)  
Les Amis de l'Arche (FRUP)  
Les Ateliers du Bocage (FDD)  
Les Avions du bonheur (FA)  
Les Foyers de la Charité (FRUP)  
Lévêque (FDD)  
Lions de France (FRUP)  
MACIF (FE)  
MAIF (FRUP)  
Maison des Sciences de l'Homme (FRUP)  
Maison Magdalena (FDD)  
Maitre Léonard Foujita (FA)  
Manpower (FE)  
Marianiste (FRUP)  
Mazars (FE)  
Mécénat Servier (FDD)  
Médecins du Monde (FA)  
Médecins sans frontières (FRUP)  
Médéric Alzheimer (FRUP)  
Mérieux (FRUP)  
Metz Mécènes Solidaires (FDD)  
Michelin (FE)  
Mines ParisTech (FRUP)  
Mines Télécom (FRUP)  
MNH Dominique Bénéteau (FE)  
Moral d'Acier (FA)  
Musée Air France (FDD)  
Neurodis (FA)  
Nicolas et Charlotte de Dinechin (FA)  
Notaires de France (FRUP)  
Notre Dame (FRUP)

Observatoire européen du droit financier (FDD)  
OCIRP (FE)  
ORCOM (FE)  
Ordre de Malte (FRUP)  
ORPEA (FE)  
OVE (FRUP)  
Paris Habitat (FE)  
ParisTech (FRUP)  
Partage et Vie (FRUP)  
Partir et Devenir (FDD)  
Patrimoine et Solidarités en Anjou (FDD)  
Paul Parquet (FRUP)  
PDC (FA)  
Petits Frères des Pauvres (FRUP)  
Petrovic Njegos (FDD)  
Phitrust (FDD)  
Pierre Bellon (FRUP)  
Pierre Fabre (FRUP)  
Pierre Grosz (FDD)  
Plan international France (FRUP)  
POMA (FE)  
Porosus (FDD)  
Potentiels et Talents (FA)  
Primonial (Financière de l'Echiquier) (FA)  
Pro Bice France (FA)  
Pro mahJ (FRUP)  
R.E.P.P.A.T. (FDD)  
Raja Danièle Marcovici (FA)  
Raoul Follereau (FRUP)  
Réalité Autisme (FDD)  
Relais Vert (FE)  
Rémy Cointreau (FE)  
Réseau Initiative France (FDD)  
Réussite Scolaire - Donner des ailes à nos enfants (FRUP)  
REXEL pour le progrès énergétique (FA)  
Robert Abdesselam (FA)  
Roquette pour la Santé (FA)  
Rovaltain (FCS)  
RTE (FA)  
Safe Water Cube (FDD)  
Safran pour l'insertion (FE)  
Saint-Irénée (FRUP)  
Saint-Martin (FRUP)  
Saint-Pierre (FRUP)  
Sala Bai (FA)  
Sanofi Espoir (FE)  
Scaler (FA)  
Scelles (FRUP)  
Schneider Electric (FE)  
Sciences Mathématiques Paris (FCS)  
SEARCH (FA)  
SEPR Avenir (FDD)  
Simon de Cyrène (FDD)  
Simplon Foundation (FDD)  
SIWA-FGTO (FDD)  
SNCF (FE)  
Société générale pour la Solidarité (FE)  
Société La Coop des Masques (FDD)  
Solacroup Hebert (FRUP)

Solidarités Nouvelles face au chômage (FA)  
Solidarity AccorHotels (FDD)  
Somfy (FE)  
SOS Villages d'enfants (FRUP)  
Source des Sources (FA)  
Stanislas pour l'Education (FRUP)  
Sycomore (FE)  
Syndex (FE)  
Terre d'initiatives solidaires (FE)  
Terre de Liens (FRUP)  
Terre Solidaire (FRUP)  
Tolot (FA)  
Total (FE)  
Toulouse Cancer Santé - INNABIOSANTE (FRUP)  
Tourre (FRUP)  
Transatlantique (FDD)  
TSE - Toulouse School of economics JEAN JACQUES LAFFONT (FCS)  
Tuck (FRUP)  
UCLY Développement (FDD)  
Un pied devant l'autre (FDD)  
Unis-Cité pour une jeunesse solidaire (FA)  
Université de Lille (FP)  
Université de Lyon (FRUP)  
Université de Nantes (FP)  
Université de Paris (FP)  
UP (FE)  
Valentin Haüy (FRUP)  
Veolia Environnement (FE)  
Visio (FRUP)  
Vital Stratégies (FDD)  
VMF pour le rayonnement et la sauvegarde du patrimoine (FA)  
Xavier Bernard (FRUP)  
Yves Rocher (FRUP)

# PROGRAMMATION

Une des principales missions du Centre français des Fonds et Fondations est d'accompagner ses adhérents vers une meilleure connaissance de leurs métiers et de leur secteur. La programmation du CFF répond à cet objectif en favorisant l'échange de bonnes pratiques, la découverte d'initiatives innovantes et la rencontre d'experts et autres acteurs inspirants. Nos rencontres contribuent également à la valorisation des missions de nos membres et à la construction d'une culture partagée de l'intérêt général.

Malgré les contraintes sanitaires liées à la pandémie, le CFF a maintenu le rythme de sa programmation et, dès le mois de mars, a adapté l'ensemble de ses événements en format numérique. Si l'esprit de convivialité spontanée du présentiel en a immanquablement souffert, les rencontres ont été néanmoins largement suivies avec un franc succès.

Comme fil conducteur de l'année, nous avons précisément choisi un thème représentatif des attentes de nos adhérents, en lien avec l'actualité et les tendances du secteur :

## « Agir face aux fragilités humaines et environnementales »

Plusieurs sessions y ont été consacrées, notamment au sein des deux événements annuels, l'[Atelier des Fondations](#) et la [Journée européenne des Fondations](#). Nous avons également porté une attention particulière aux démarches collectives et approches répondant à un souci d'impact significatif en période de crise ou dans des contextes multi-acteurs.

Le CFF a notamment soutenu et présenté la mobilisation portée par plusieurs fondations, en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, pour lutter contre le décrochage scolaire particulièrement aggravé par la crise Covid.

La qualité reconnue de notre programmation nous permet de gagner la confiance d'intervenants de haut niveau <sup>1</sup>. Nous avons notamment eu le privilège d'accueillir :

- [Jean-Michel Blanquer](#)  
Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
- [Sarah El Haïry](#)  
Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
- [Nicolas Hulot](#)  
Président d'honneur, Fondation pour la Nature et l'Homme

---

<sup>1</sup> liste en annexe

2 200

inscrits dont

1 700

adhérents

22

Nombre d'événements proposés dont

20 dédiés aux Cercles

105

intervenants dont 63 adhérents

Afin de clarifier et renforcer notre offre, nous avons restructuré la programmation de nos événements. Stabilisée en 2019 et mise en œuvre en 2020, elle s'articule désormais de la façon suivante :

## Les Cercles thématiques

Dès le début de l'année 2020, le Centre français des Fonds et Fondations a ouvert quatre Cercles : **Action internationale, Gestion financière, Stratégies de soutien et impact et Education.**

Réservés aux adhérents et accessibles gratuitement grâce au soutien de partenaires, les Cercles constituent **des lieux privilégiés d'échanges, de mise en valeur des expériences et bonnes pratiques des membres et de rencontres d'experts.** Chacun des Cercles propose une programmation sur un cycle de deux ans, avec en moyenne quatre à six rencontres chaque année, et élaborée au plus près des attentes de ses membres qui sont régulièrement consultés.

Afin de consolider une proposition de qualité, chaque cercle est piloté par un ou plusieurs experts, accompagnés d'un référent du Conseil d'administration du CFF et assisté de l'équipe.

L'activité des cercles donne l'occasion de produire ou mettre en valeur des ressources, comptes rendus ou études, qui pourront être partagés et valorisés sur le site du CFF.

## LE CERCLE ACTION INTERNATIONALE

41 adhérents inscrits

- **Vocation** : échanger autour de sujets liés à l'engagement hors frontières tels que : l'adaptation aux règles fiscales, les relations avec les ONG locales, les difficultés de financement dans un contexte de lutte contre le terrorisme, les partenariats entre fondations et avec d'autres acteurs institutionnels, l'intégration des critères de protection de l'environnement dans les projets et missions...

### Programmation

- Réunion d'ouverture du Cercle avec recueil des attentes des membres
- Table ronde « *Leçons apprises du Covid* »
- Table ronde « *Crise Covid, retour d'expériences des fondations engagées à l'international* »
- Table ronde « *Action collective, une stratégie pour l'avenir ?* »

### Comité de pilotage

**Francis Charhon**  
Président d'honneur,  
CFF



**Benoît Miribel**  
Président,  
CFF



## LE CERCLE GESTION FINANCIÈRE

70 adhérents inscrits

- **Vocation** : accompagner nos membres sur les différents aspects de la gestion financière de leurs structures.

### Programmation

- Table ronde « *L'ISR au service de la cohérence des portefeuilles* »
- Conférence « *Actualités financières dans le contexte de la crise Covid* »
- Atelier « *Conjoncture financière* »
- Table ronde « *Enquête Amadeis sur la gestion financière des fondations et fonds de dotation* »
- Table ronde « *Climat et santé : les fondations et le secteur financier ouvrent le dialogue* », dans le cadre de la « *Paris For Tomorrow Week* », organisé avec Vital Strategy
- Conférence « *Stratégie d'investissement à impact de la Fondation Daniel et Nina Carasso : premiers résultats* »

### Comité de pilotage

**Pierre Valentin**  
Président du directoire  
ECOFI



**Dominique du Peloux**  
Fondateur  
Green Link

## LE CERCLE STRATÉGIES DE SOUTIEN ET IMPACT

56 adhérents inscrits

- **Vocation** : renseigner les métiers et compétences des structures distributives pour permettre à nos adhérents de consolider leurs pratiques.

### Programmation

- Réunion d'ouverture
- Table ronde « *Leçons apprises du Covid* »
- Conférence « *Construire une stratégie pour la sélection des projets* »
- Atelier « *Elaborer et appliquer une grille de sélection des projets* »
- Table ronde « *Engager sa structure dans une démarche collective pour favoriser impact et synergie* »
- Atelier « *Deux démarches collectives présentées en détail* »

### Comité de pilotage

**Françoise Lareur**  
Présidente de la Fondation  
d'Entreprise Macif



**Dorothée Merville**  
Directrice de la Fondation  
Hippocrène



**Patricia Benchenna**  
Directrice corporate  
Philanthropy & Energy  
Poverty Sustainability de  
la Fondation d'Entreprise  
Schneider Electric



## LE CERCLE EDUCATION

50 adhérents inscrits

- **Vocation** : constituer un lieu unique en France propice à la réflexion et à la consolidation de l'engagement des fondations pour l'Education ; favoriser le développement de partenariats avec des acteurs publics.

### Programmation

- Table ronde « *L'égalité des Chances* »
- Table ronde « *Crise Covid, retour d'expériences* »
- Une heure – un projet « *Découvrir le SynLab* »
- Table ronde « *La coalition des fondations pour lutter contre le décrochage scolaire* »
- Table ronde « *L'éducation au Développement durable* »
- Table ronde « *Le numérique éducatif, enjeux et perspectives* »

### Comité de pilotage

**Jérôme Saltet**  
Président,  
fonds de dotation Pour  
une école innovante et  
solidaire



**Stéphane Dauge**  
Directeur de la  
Communication, relations  
bienfaiteurs et ressources,  
Fondation Apprentis  
d'Auteuil



© Besnard Apprentis d'Auteuil

## Les rendez-vous annuels

### L'ATELIER DES FONDATIONS

L'Atelier des Fondations représente le séminaire annuel des fonds et fondations.

Pour les adhérents du CFF mais également pour l'ensemble des acteurs du secteur, il constitue un **moment incontournable dans l'année**. Une parenthèse propice aux échanges conviviaux et informels entre pairs, propice également à des espaces de travail et de réflexion structurants, liés à la qualité des intervenants qui nous font confiance. Pour ces raisons, nous avons tenu à maintenir ce rendez-vous malgré la crise sanitaire, et ainsi garder le lien entre le CFF et le secteur, ce lien qui fait notre force.

**Du jour au lendemain, nous avons imaginé de nouveaux formats digitaux, et pour la première fois, l'Atelier des fondations s'est organisé autour de deux sessions.**

#### ILS SONT INTERVENUS

*Le professeur Bruno Lina*, Membre du Conseil scientifique Covid-19

*Elisabeth Ayrault*, Présidente de la Compagnie nationale du Rhône

*Le père Bernard Devert*, Fondateur du Mouvement Habitat et Humanisme

*Isabelle Autissier*, Présidente du WWF France

*Gabriela Ramos*, Directrice de cabinet du secrétaire général de l'OCDE et sherpa pour le G20

*Jean-Christophe Rufin*, Ecrivain et académicien

*Justin Vaïsse*, Directeur général du Forum de Paris sur la Paix

- Une première session a rassemblé près de **250 participants** du 17 au 18 juin autour du thème « **Fragilités humaines et environnementales, construire l'après-crise** ». Plusieurs intervenants de haut niveau ont partagé leurs réflexions sur les conséquences de la crise, en particulier pour le secteur. Au programme, la nécessité de mieux prendre en compte les enjeux climatiques, l'utilité des stratégies d'actions collectives et les contributions que peuvent apporter les fonds et fondations, notamment grâce à leur agilité et leur capacité à innover.
- La seconde session a rassemblé **près de 200 personnes** le 18 novembre sur le thème « **Agir face aux fragilités humaines et environnementales, les fondations se mobilisent** ». Elle s'est ouverte sur une présentation de *Sarah El Haïry*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, qui a salué l'esprit de responsabilité et d'engagement du secteur, capable de continuer à assurer ses missions tout en apportant des réponses aux urgences provoquées par la pandémie.

Cette dernière session a signé le lancement officiel de la Coalition française des fondations pour le Climat (CffC), sous les encouragements de *Nicolas Hulot*, président d'honneur de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de *Valérie Masson-Delmotte*, co-présidente du Groupe 1 du GIEC.

Le CFF a également annoncé la création prochaine d'un cercle consacré aux Fragilités humaines. Une table ronde était également dédiée aux liens entre environnement et équilibres humains, sanitaires et sociaux avec la participation d'*Erik Orsenna*, académicien et président de l'Initiative pour l'Avenir des Grands Fleuves.

➤ Retrouvez la vidéo [ici](#)

## LA JOURNÉE EUROPÉENNE DES FONDATIONS

1er octobre 2020

Célébrée chaque 1er octobre depuis 2013 dans plus de 20 pays européens, cette journée a pour objectif de faire rayonner l'engagement des fondations en faveur de l'intérêt général, en Europe et au-delà. Il s'agit de valoriser l'extraordinaire richesse et capacité d'innovation du secteur ainsi que le rôle et le poids économique qu'il représente dans chaque pays participant. Montrer son utilité pour qu'il soit mieux connu et reconnu. Le *Donors and Foundations Network in Europe* (DAFNE) est à l'initiative de cette journée. Composé de 30 associations membres, il représente plus de 10 000 fondations et donateurs à travers l'Europe, dont le CFF.

Cette année, nous avons organisé un webinaire sur le thème « Santé, éducation, climat, les fondations relèvent les défis d'aujourd'hui » avec près de 250 participants. L'occasion de rappeler, avec *Laurence Tubiana*, présidente de l'European Climate Foundation, la nécessité pour les fondations d'agir collectivement sur les enjeux climatiques. La table ronde « La coalition des fondations pour lutter contre le décrochage scolaire » présentait le projet « 100% f@milles connectées » dont s'est félicité le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Jean-Michel Blanquer*. Nous avons également souhaité présenter une expérience innovante et inspirante : *Zevent*, un format de collecte de dons en streaming qui a permis de récolter plus de 3,5 millions d'euros pour l'Institut Pasteur en 2019, auprès d'un public habituellement éloigné du secteur des fondations.

➤ Retrouvez la vidéo [ici](#)



## LA CONFÉRENCE ANNUELLE

1er Juillet

En 2020, la conférence annuelle a été l'occasion de présenter aux adhérents l'actualité du plaidoyer du CFF notre actualité de plaidoyer.

La députée **Sarah El Haïry**, auteure du rapport « La philanthropie à la française », avec la députée **Naïma Moutchou**, a répondu aux questions de nos adhérents. Consulté en amont de la rédaction du rapport, le CFF se félicite que que plusieurs de ses propositions soient retenues, notamment celles allant dans le sens d'une meilleure lisibilité des statuts, de l'organisation de la diffusion de l'information relative au secteur ou encore du développement des leviers de financement.

➤ Retrouvez la vidéo [ici](#)



## LES VOEUX DU CFF

21 janvier

Afin de célébrer ce moment traditionnel pour le CFF et ses membres, nous avons eu le plaisir de rassembler plus d'une centaine de participants, adhérents et partenaires, dans les locaux de France Télévisions, grâce à l'accueil chaleureux de la Fondation Engagement Medias pour les Jeunes (anciennement Fondation France Télévisions).

**Benoît Miribel**, président du CFF, a rappelé les objectifs stratégiques de l'année et la nécessité, pour le secteur, de savoir **agir collectivement et de faire valoir sa contribution aux grands enjeux d'intérêt général**. Il a également annoncé le thème de l'année « Agir face aux fragilités humaines et environnementales ».

A cette occasion, le Centre français des Fonds et Fondations a conclu un partenariat avec Un esprit de famille visant à affirmer les spécificités et les complémentarités entre nos deux réseaux.

## L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

5 mars et 6 octobre

Très sensibles à la qualité de la relation qui nous lie à nos membres, nous avons créé ces rencontres car **nous sommes conscients de la nécessité de construire un réseau, propice aux échanges entre pairs**.

L'ensemble des nouveaux adhérents a répondu à l'appel. L'occasion pour eux de faire connaissance avec l'équipe et découvrir plus en détail la programmation du CFF, nos projets phares et identifier leurs homologues.

En 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir 82 nouveaux membres.

## Les rendez-vous ponctuels

Toujours soucieux d'agir en lien avec l'actualité, nous avons proposé à nos adhérents deux rencontres, en complément de nos événements annuels.

Un débat sur le rapport « **La philanthropie à la française** », organisé avec la Coordination Générosité dont le CFF est membre.

Le 6 juin, suite à la remise du rapport des députées **Sarah El Haïry et Naïma Moutchou**, au Premier ministre.

Les auteures du rapport étaient invitées à répondre aux questions qui intéressent largement le secteur et sur lesquelles le CFF porte des propositions :

- **Comment définir la « philanthropie à la française » ?**
- **Quel statut pour quel objet ? Quels leviers pour le développement des ressources ?**
- **Quelle représentativité politique pour notre secteur dans le « Monde d'après » ?**

Une table ronde « **Le mécénat de compétences, un engagement citoyen porté par l'entreprise** », avec l'intervention de **Marianne Eshet**, déléguée générale de la Fondation d'Entreprise SNCF, et présidente de l'Alliance pour le mécénat d'entreprise.

Cet événement s'adressait aux fondations d'entreprise et encourageait le développement de cette pratique, grâce aux témoignages portés par des collaborateurs engagés.

Retrouvez la vidéo [ici](#)



## Interventions de l'équipe du CFF

En tant qu'ambassadeurs du CFF, Benoît Miribel, président du CFF et Jean-Marc Pautras, Délégué général ont à cœur de faire rayonner l'action du secteur des fonds et fondations au sein de notre écosystème et au-delà.

Dans le contexte si particulier de l'année 2020, ils ont souvent été sollicités sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur.

A ce titre, ils ont pris la parole dans le cadre de nombreux événements :

### 26 juin : 19ème Séminaire francophone de la collecte de fonds de l'Association Française de Fundraisers

Jean-Marc Pautras : table ronde « Quelle vision le monde associatif porte-t-il sur la crise, sur ses enjeux pour l'avenir et sa reconnaissance ? »

### 17 septembre : Ministère de la culture

Jean-Marc Pautras : « Jeudi du mécénat » sur la philanthropie à la française

### 14 octobre : 8e déjeuner du Club « Banque et philanthropie », à l'Institut de France

Benoît Miribel : « la fondation au service de la philanthropie individuelle »

### 15 octobre : Cercle gestion financière

Jean-Marc Pautras : webinaire Climat et Santé « les fondations et le secteur de la finance ouvrent le dialogue », organisé en partenariat avec le fonds Vital Stratégies dans le cadre de Finance for tomorrow

### 9 décembre : Forum Digital des Associations et des Fondations

Jean-Marc Pautras : Quelle vision le monde associatif porte-t-il sur la crise, sur ses enjeux pour l'avenir et sa reconnaissance ?

Interventions de Nicolas Mitton, Responsable juridique et affaires publiques :

### 5 novembre : Webinaire de formation organisé par Ronalpia /Antropia ESSEC

Introduction au plaidoyer

### 17 décembre : Webinaire Mécénat, Fondations et IAE organisé par le GRAFIE

(Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique)

Intervention portant sur le cadre juridique du mécénat

# PLAIDOYER

Le CFF est l'organisation représentative des fondations et fonds de dotation en France. A ce titre, il porte la parole et les positions du secteur auprès de la sphère publique et politique.

Le rôle du CFF est essentiel pour valoriser auprès des acteurs publics et des médias les actions portées par ces structures, ainsi que leur utilité sur le terrain. Nous échangeons donc tout au long de l'année, tant avec les élus, qu'avec les ministères et directions en charge des tutelles et contrôles.

En tant qu'organe de référence, le CFF porte de manière proactive les positions favorables au développement de l'ensemble de la communauté. Il répond également aux sollicitations des pouvoirs publics et se saisit de projets législatifs ou réglementaires touchant le secteur.

Les positions ainsi portées sont, pour l'essentiel, travaillées et validées par le Conseil d'Administration.

Les positions ainsi portées sont, pour l'essentiel, travaillées et validées par le Conseil d'administration.

## Commission plaidoyer

Afin de renforcer la contribution des administrateurs à la construction opérationnelle des actions de plaidoyer du CFF, une Commission interne au Conseil d'administration, dédiée au plaidoyer a été instituée.

➤ Elle est présidée par Philippe TILLOUS-BORDE, Vice-Président du CFF et composée de cinq représentants des Administrateurs, particulièrement investis sur ces sujets :

- Fondation Avril
- Fondation Pierre Fabre
- Institut Pasteur
- Fondation de France
- Fondation La Ferthé (sous l'égide de la Fondation de France)

Outre les échanges réguliers pouvant avoir lieu entre ses membres, elle se réunit 3 à 4 fois par an et a vocation à travailler les sujets en amont et à préparer les décisions qui seront éventuellement soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

Cette commission a également une visée prospective, et travaille actuellement sur les échéances électorales à venir en 2022, ainsi que sur d'autres sujets de fond.

Fort de leurs expertises, ses membres sont également un précieux relais permettant à l'équipe du CFF d'obtenir des remontées de terrain, afin d'enrichir ses travaux.

Le recueil des enjeux et attentes constatés sur le terrain par l'ensemble des fonds et fondations est une priorité pour le CFF. C'est pourquoi, afin de porter haut la parole du secteur, nous invitons vivement chacun de nos adhérents à nous faire part de toutes observations, qu'il s'agisse d'attentes en termes de plaidoyer, de freins identifiés à l'exercice de leurs activités ou de leurs propres actions à destination de la sphère publique.

Le CFF souhaite que ce dialogue avec les membres sur le sujet du plaidoyer se renforce dans les années à venir.

## Actions menées en 2020

L'année 2020 a vu l'écosystème français de la philanthropie et de la générosité mobilisé autour de deux sujets majeurs.

Tout d'abord, et comme pour l'ensemble de nos concitoyens, la crise sanitaire a bien évidemment, tout au long de l'année, imposé son rythme à notre secteur.

Celui-ci s'est fortement mobilisé et s'est trouvé en première ligne aux côtés du monde associatif et en étroite concertation avec les pouvoirs publics, pour répondre aux urgences nées de la situation sanitaire.

➤ Le CFF a encouragé et accompagné cette mobilisation. De nombreux échanges ont été suscités entre nos adhérents et la puissance publique.

Ainsi, dès le mois de mars, le CFF a travaillé avec le Ministre de l'Education nationale et ses services, pour identifier les besoins prioritaires des enfants confinés. Il en est ressorti une nécessité d'intervention en urgence pour équiper les enfants les plus en difficultés d'ordinateurs connectés, afin de leur éviter de décrocher. Une mobilisation de fondations membres du CFF a permis de financer plusieurs actions sur le terrain, en partenariat avec la Trousse à projets, un GIP dédié au financement de projets pour l'Education nationale. Le Ministre de l'Education nationale est venu saluer ce travail à l'occasion de l'Atelier des fondations du 18 novembre.

➤ Le CFF a également mis en place, dès le mois d'avril, un site web exclusivement dédié à la valorisation des soutiens spécifiques apportés par les fondations pendant la crise, ainsi que les besoins rencontrés par d'autres fondations, souvent en première ligne (hôpitaux, EHPAD, services sociaux ...). Nous avons pu contribuer à faire connaître la valorisation de la très forte mobilisation du secteur. Plus de 121 fondations ont pu valoriser leurs actions.

Ce site reste malheureusement d'actualité et actif.

Le CFF a noué des contacts avec de nouveaux interlocuteurs au sein de la sphère publique, pour couvrir des sujets plus ciblés et thématiques (éducation, décrochage scolaire, culture...). Nous avons pu ainsi, au travers de la mobilisation, valoriser l'expertise de notre secteur et de nos adhérents.

Le CFF entend poursuivre ce mouvement. Il prendra la parole sur les thèmes présentant un intérêt pour le secteur. Il échangera également avec les fondations en régions et les pouvoirs publics locaux.

## Rapport « la philanthropie à la française »

La Mission menée par les députées Sarah EL HAIRY et Naïma MOUTCHOU a poursuivi les travaux entamés en 2019 et a abouti à la publication du rapport intitulé « La philanthropie à la française ». Rendu à Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, au mois de juillet 2020, ce rapport présente 35 propositions.

Celui-ci consacre le thème de la philanthropie « comme un sujet de potentielle politique publique à part entière » et a généré de nombreuses attentes au sein du secteur des fondations et fonds de dotations, mais plus largement de l'ensemble des acteurs français de la générosité.

Le CFF a contribué très activement aux travaux de la Mission, à l'occasion de nombreuses auditions, directement ou via ses membres, témoignant de la reconnaissance de sa représentativité par les pouvoirs publics. Le CFF a organisé plusieurs consultations internes, et a mis en place une commission de travail dédiée, réunissant des administrateurs, des adhérents et des experts externes. Une concertation régulière a été menée avec la Coordination générosités.

## Les propositions portées par le CFF étaient axées autour de sept thèmes :

- Renforcer la mission et les capacités d'action des fonds et fondations au service de l'intérêt général (IG)
- Instaurer un cadre fiscal et réglementaire permettant de libérer et d'accroître les moyens affectés à l'IG
- Ne pas créer de nouveau statut de fonds ou fondations mais viser à simplifier l'existant
- Améliorer la transparence et la redevabilité des fondations / FDD
- Encourager le développement des ressources des fondations / FDD
- Faciliter la création des fondations reconnues d'utilité publique (FRUP)
- Renforcer les moyens des fonds de dotations (FDD) au service de l'intérêt général

Certaines sont directement inspirées ou reprises des contributions du CFF, et ont pour objectif un accroissement des moyens des fondations ou fonds de dotation, la dynamisation de la création des FRUP, l'amélioration des mécanismes de transparence et la nécessité de ne pas créer de nouveaux statuts.

La Mission a ainsi pris acte des recommandations portées par le CFF de la nécessité de renforcer les dispositifs existants. S'agissant des FRUP, le rapport propose notamment que le montant minimum de la dotation initiale soit abaissé, que le délai d'instruction des demandes de création soit limité à six mois ou encore que la reconnaissance d'utilité publique fasse l'objet d'un décret simple, non soumis au Conseil d'Etat, ceci dans le but de simplifier et stimuler le recours à cette forme juridique.

Si la mise en œuvre concrète de ces propositions reste à venir (cette situation étant fortement liée aux circonstances exceptionnelles dues à la crise sanitaire), ce rapport fera date et comptera, durant les années à venir, parmi les ouvrages de référence pour quiconque s'intéresse au sujet de la philanthropie.

Peu après la remise de ce rapport, la députée Sarah El Hairy a été nommée Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Les échanges avec la ministre se sont poursuivis et intensifiés dans le cadre de ses nouvelles fonctions et celle-ci est notamment intervenue, le 18 novembre, en ouverture de l'Atelier annuel des fondations, pour rappeler l'importance de l'action du secteur, son efficacité en faveur de l'intérêt général et sa remarquable mobilisation dans le contexte de crise sanitaire.

Le projet de création d'une plate-forme digitale porté par le CFF a également reçu un soutien financier déterminant de la part du Secrétariat d'Etat, illustrant là encore les synergies existantes et la constante collaboration entre le CFF et les pouvoirs publics.

## Loi de finances pour 2021 et actualité législative

Si le premier semestre de l'année a été centré sur la poursuite de la Mission des députées El Haïry et Moutchou, le dernier trimestre a, quant à lui, été très dense sur le plan législatif.

Le projet de loi de finances, rendez-vous annuel incontournable, a vu le secteur réitérer ses propositions pour un régime fiscal plus attractif et favorable à la générosité privée.

La construction du plaidoyer du secteur a été réalisée en lien et coordination avec nos différents partenaires.

Le CFF avait pour principale demande l'abrogation des mesures négatives issues de la précédente loi de finances, et le relèvement des seuils de défiscalisation des dons des particuliers et des entreprises. Toutefois, dans le contexte de crise et de forte pression sur les finances publiques nous n'avons pu obtenir gain de cause.

Ce constat de manque de marges de manœuvre a été partagé par l'ensemble de nos partenaires de la Coordination générosités.

Néanmoins, nous avons pu collectivement obtenir des avancées au profit des fonds et fondations, notamment RUP :

- Le don à une FRUP, par une entreprise soumise à l'IR ou l'IS de titres de capital (parts sociales ou actions), bénéficie désormais du régime du report d'imposition sur la plus-value (mécanisme d'imposition différée, intervenant au jour où la FRUP bénéficiaire de la donation se sépare des titres reçus en don) ;
- Par ailleurs, celles-ci peuvent désormais recevoir des administrations et établissements publics des biens meubles, au même titre que certaines associations ;
- Fondations et fonds de dotation employeurs sont exonérés du paiement de la taxe d'apprentissage ;
- Crédit d'impôt pour les bailleurs en cas d'abandon de loyers au profit d'une entreprise ou association locataire remplissant certaines conditions.

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a fait l'objet d'une réforme majeure. Le CESE a pour mission de faire participer la société civile à l'élaboration des lois de notre République. La réforme a notamment comme incidence de fortement réduire le nombre de conseillers, et par la même occasion, d'organisations habilitées à les désigner pour représenter leur secteur.

Grâce à une très forte mobilisation du CFF, le secteur des fonds et fondations restera représenté dans cette nouvelle mandature. Durant tout le processus législatif le CFF a multiplié les actions, les auditions et les rencontres dans le but de sécuriser la représentation du secteur.

Si le terme « fondations » n'apparaît plus dans la Loi organique, qui a été simplifiée à de nombreux égards, le Rapport Combrexelle et le décret de désignation des organisations représentatives confirment la représentativité du CFF, d'une part, et d'autre part, l'importance de porter la voix des fonds et fondations au sein de cette assemblée.

Le projet de loi renforçant les principes de la République (plus connu sous le nom de loi « séparatisme ») a maintenu, jusqu'au dernier jour de l'année 2020, les secteurs associatifs et fondatifs sous la pression normative, le projet de Loi visant à imposer de nouvelles conditions à la création de fondations reconnues d'utilité publique ainsi que de nouveaux contrôles et impératifs administratifs.

Le texte prévoit notamment que la création de FRUP soit désormais subordonnée au respect des principes contenus dans le futur contrat d'engagement républicain. Il amène également à de nouvelles obligations déclaratives et contrôles de l'administration fiscale sur les organismes collecteurs de dons ainsi qu'à un renforcement du contrôle des fonds de dotation par les préfetures. L'ensemble de ces mesures amène des contraintes nouvelles et de potentiels effets de bord.

Le CFF est donc fortement mobilisé sur ces questions et a été entendu à plusieurs reprises par les rapporteurs de cette Loi à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

L'année s'est achevée par plusieurs réunions de coordination et de préparation des actions à mener et des positions à défendre avec nos différents partenaires, notamment le Mouvement Associatif, Admical et France générosités. Le CFF porte à ces occasions, les positions de notre secteur.

## Centre de ressources juridiques du CFF

Le CFF a initié en 2020, une révision globale des outils et services offerts au secteur pour apporter un appui sur les questions juridiques. De la révision globale des ressources disponibles sur le site du CFF, à l'organisation de réunions d'information et d'échanges dédiées, en passant par la structuration des réponses aux très nombreuses questions juridiques reçues, ce travail est d'importance.

Nous tendons à produire les outils les plus adaptés, afin que les moyens limités dont nous disposons permettent néanmoins d'apporter le soutien le plus large et efficace possible.

La mise en œuvre de ces travaux se fera progressivement à partir de 2021.

## Plaidoyer collectif : le CFF promoteur et initiateur d'actions avec notre écosystème

Se rassembler afin d'être entendus et agir pour la défense de nos intérêts communs constitue l'un des relais essentiels du plaidoyer porté par le CFF.

Le CFF représente le secteur des Fondations et Fonds de dotation au sein de plusieurs institutions publiques ou organisations représentatives.

Parmi les principaux partenaires du CFF en matière de plaidoyer sont les organisations de la Coordination générosités : France générosités, Mouvement Associatif, Admical, LEPC, IDAF, Ideas, AFF, le Don en confiance.

Tout au long de l'année, les liens avec nos alliés, coalitions et fédérations, au niveau français et européen, sont constants et 2020 n'a pas fait exception à cette règle.

Mission « El Haïry – Moutchou », projet de loi de finances, réforme du CESE. A chaque étape importante, les partenaires de la Coordination générosité se sont concertés et coordonnés afin de porter la parole des acteurs français de la philanthropie et de promouvoir et défendre d'une même voix les secteurs fondatifs et associatifs.

## 2015-2021, un tournant pour le CESE

Avec 157 travaux présentés en plénière dont 32 saisines gouvernementales, 3 saisines parlementaires, 6 Rapports annuels sur l'état de la France (RAEF), 5 contributions au Programme National de Réforme (PNR), 81 saisines d'initiatives, 18 résolutions et 10 études, les 252 conseillers et conseillères du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui se sont succédés, avec l'aide de 78 personnalités associées, n'ont pas chômé tout au long de la mandature qui s'est achevée le 31 mars 2021. Quelques éléments marquants méritent d'être notés : sous la présidence de Patrick Bernasconi, la troisième chambre de la République a anticipé la réforme constitutionnelle et s'est engagée dans un processus de profonde transformation, cela dès janvier 2016 avec le vote d'orientations stratégiques qui ont constitué un fil rouge pendant plus de cinq ans, avec la mise en place d'une gouvernance plus efficace et de nouveaux principes de fonctionnement. En outre, elle a démultiplié ses coopérations avec le Parlement et les pouvoirs publics, avec d'autres institutions et juridictions (Cour des comptes, Défenseur des droits, Défenseur des enfants), avec le Haut-commissaire au Plan. Tout en renforçant sa relation avec les corps intermédiaires et les citoyens, comme avec le CES européen et sa visibilité à l'international. L'institution a pleinement joué son rôle, et accompagné l'actualité, participant activement au dialogue avec les Gilets jaunes dans le cadre du Grand Débat, à l'organisation et à l'accueil de la Convention citoyenne pour le Climat, puis à la préparation du plan de relance et résilience tout au long de la crise sanitaire. Représentées de 2010 à 2015 par Francis Charhon, puis de 2015 à 2021 par Delphine Lalou, présidente de la Section des Activités économiques, qui s'est impliquée notamment dans les commissions temporaires sur la fonction publique, et sur les Générations nouvelles, les fonds et fondations sont devenus des acteurs incontournables de la société civile organisée,

auprès des associations et des autres familles de l'économie sociale et solidaire (ESS). Une nouvelle page s'ouvre avec un CESE renouvelé : il appartiendra désormais à Benoît Miribel, Président du CFF, et à Sabine Roux de Bézieux, désignée par la Fondation de la Mer, de prendre le relai pour défendre la cause de l'intérêt général dont les fondations et les fonds sont les dépositaires en complément de l'action publique et associative.

Delphine Lalou, Conseillère au CESE, administratrice du CFF - Secrétaire générale de la Fondation d'Entreprise Ag2r la Mondiale



## ESS France - chambre française de l'économie sociale et solidaire

ESS France, qui a intégré en 2020 le Conseil National des Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, est aujourd'hui la Chambre française représentative de l'ESS. Elle regroupe toutes les familles de l'ESS (coopératives, mutuelles d'assurance et complémentaires santé/prévoyance, associations, entrepreneurs sociaux, syndicats de salariés, Fonds de dotation et Fondations).

Son activité en 2020 a été multiple notamment dans son rôle de représentation et de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire auprès des acteurs des territoires et des pouvoirs publics.

En constante relation avec le Secrétariat d'Etat à l'ESS, ESS France a initié en novembre 2020 la dynamique de la République de l'ESS, lors du mois de l'ESS, pour mieux faire connaître au grand public cette économie inclusive, portant à la fois performance et valeurs de solidarité, d'humanisme et d'émancipation. Chacun peut y apporter une contribution soit à titre personnel, soit au nom de sa structure.

Après analyse, elles serviront de socle de propositions au Congrès de l'ESS en janvier 2022, mais aussi au plaidoyer porté lors des élections régionales de juin 2021 et des présidentielles de 2022.

En collaboration avec l'IPSE (Institut de la protection sociale européenne) et le Labo de l'ESS, ESS France travaille également à la valorisation de l'ESS au niveau européen, notamment en contribuant aux Socle européen des Droits sociaux ou en développant des argumentaires fins pour une véritable reconnaissance de l'ESS par la Commission européenne.

« La compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit » : ce triptyque constitue l'un des fondements du contrat européen selon Jacques Delors.

Très active au Conseil Supérieur de l'ESS piloté par Olivia Grégoire, ESS France défend actuellement l'évolution de la place des Cress1 sur les territoires comme des vecteurs de dynamisation de cette économie en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux et en participant à l'accessibilité et au déploiement d'outils comme les DLA (Dispositif local d'accompagnement des structures de l'ESS), les PTCE (Pôle territorial de coopération économique), les dynamiques locales de France Active ou encore les articulations avec les collectivités territoriales.

Le CFF est partie prenante d'ESS France en valorisant la place importante des Fonds de dotation et Fondations comme des acteurs dynamiques, concrets, porteurs d'innovation sociale pour, au-delà des soutiens financiers, apporter à la fois expertise, accompagnement, mobilisation et permettre un accès à la mobilité, à l'éducation, à la santé, à la culture, à une alimentation saine et de qualité, à l'emploi ou encore au logement des personnes les plus fragiles, les plus isolées.

Françoise Lareur, Membre du Bureau ESS France - Secrétaire générale du CFF - Présidente de la Fondation d'Entreprise Macif

conseil supérieur  
de l'économie sociale et  
solidaire (csess)

Le CSESS assure le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux et de conforter avec les différentes familles de l'ESS la dynamique du développement de l'activité et des emplois du secteur. Il est chargé, entre autres, de donner un avis consultatif sur tous les projets de dispositions législatives et réglementaires communes à l'ESS ainsi que sur les projets de dispositions relatives à l'entrepreneuriat social. Benoît Miribel et Dominique Le-maistre, ont été nommés membres du CSESS, par arrêté du 5 mars 2019. Benoît Miribel préside depuis juillet 2019 la commission mécénat du



Créé en 2006, le DAFNE regroupe les associations de donateurs et de fondations en Europe avec l'ambition de créer un espace de connaissance et d'échange de bonnes pratiques. En encourageant le dialogue entre ses membres, le DAFNE crée un mécanisme de collaboration. Riche de leur diversité, il est une force de propositions pour le renforcement d'un espace philanthropique européen.

Le DAFNE est réseau fédérant 30 organisations représentatives du secteur des fondations en Europe, et représente plus de 10 000 fondations. Le DAFNE assure la représentation collective du secteur auprès des institutions européennes.

Jean-Marc Pautras, délégué général du CFF, a été élu en 2020 Trésorier du DAFNE.



Lancée en 2006, l'EFCI a pour ambition de construire un réseau européen des fondations territoriales et de leurs

organismes de soutien ainsi que de créer une plateforme d'échanges et d'informations pour le secteur.

Ainsi, en Europe, chaque jour, ce sont près de 670 fondations territoriales qui incitent les citoyens à prendre part à la transformation de leurs territoires.

L'un des sujets phares de l'année 2019 a été de connecter les fondations communautaires aux objectifs de développement durable (ODD). Un rapport a été publié en ce sens : « Connecting community with the SDGS ».



Crée en 1998, l'ambition de WINGS est de renforcer et promouvoir le développement de la philanthropie et de l'investissement social dans le monde entier. Parce qu'il représente une grande variété d'acteurs, le réseau donne voix à de nombreuses et diverses cultures du don et contribue à la reconnaissance de cet engagement philanthropique pour des sociétés plus solidaires dans le monde entier.

WINGS est une organisation internationale d'environ 170 membres issus de 57 pays, ayant diverses fonctions au sein de l'écosystème philanthropique (universitaires, fédérations sectorielles, fondations...). Ce réseau a pour mission et objectif de promouvoir les initiatives philanthropiques au plan international.



Réseau de fondations européennes créée en 1989, le Centre Européen des Fondations est à la fois une association de membres et un centre d'information remplissant 3 rôles : porte-parole ; représentation des institutions européennes et internationales, forum d'échange et de formation et service d'information public sur les fondations et les entreprises mécènes en Europe.



Un Esprit de Famille est une association qui regroupe des personnes animant un fonds de dotation ou une fondation d'initiative familiale. Elles souhaitent agir ensemble pour :

- optimiser leurs propres pratiques en échangeant sur leur stratégie, gouvernance, organisation ;
- renforcer leurs moyens et compétences, notamment pour soutenir des projets ou associations ;
- encourager le développement de la philanthropie privée par le témoignage et le soutien..

## DES FONDATIONS POUR LE CLIMAT

Conscients que le défi majeur de notre époque est la lutte contre le dérèglement climatique et que les fondations ont un rôle important dans ce domaine, la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso ont proposé aux membres du CFF de lancer la **Coalition française des Fondations pour le Climat (Cffc)**. Cette coalition, née en novembre 2020, a vocation à mobiliser l'ensemble du secteur philanthropique de façon inédite. Elle souligne effectivement l'engagement de nos membres mais également celui d'autres structures telles qu'Admical, Un Esprit de Famille et Wings.

Cette mobilisation est également portée en collaboration avec nos homologues européens, et en étroite collaboration avec le réseau européen du DAFNE.

L'année 2020 a signé la préparation et le lancement de la démarche. 2021 constitue une année de consolidation et de rayonnement.

### Une gouvernance structurée

Pour mener à bien ce projet, la Cffc s'est dotée dès ses débuts d'une gouvernance propre dont l'organe décisionnaire demeure le Conseil d'administration du CFF.

Le comité de pilotage, qui se réunit mensuellement, guide la Coalition sur son orientation stratégique et accompagne son programme d'activités. Le comité a rédigé la **charte** de la Cffc, préparé un **questionnaire** pour recenser les actions existantes et les besoins des fondations quant aux questions climatiques, rédigé un **Manifeste** destiné à toutes les fondations qui s'engagent et accompagné le lancement de la Cffc le 18 novembre 2020.

Dès sa première réunion, le comité de pilotage posait les bases d'un comité consultatif, destiné à conseiller la Cffc et lui fournir le soutien d'experts dans ses activités. Y siègent 26 acteurs <sup>2</sup> de la philanthropie, dont les cinq membres du comité de pilotage. Le comité consultatif accompagne les groupes de travail et la programmation de la Cffc en apportant suggestions et ressources.

#### MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Fondation Daniel & Nina Carasso  
Fondation de France  
Fondation la France s'engage  
Fondation Nicolas Hulot  
Fonds Decitre

La Cffc est également soutenue par 8 partenaires impliqués par leurs actions : la Fondation de France, la Fondation Daniel et Nina Carasso, le Fonds Decitre, la Fondation Chanel, le Fonds Vital Strategies, la Fondation EDF, DAFNE et la Fondation BNP Paribas.

<sup>2</sup> liste en annexe

## Les actions phares de 2020

### LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DE LA CFFC

A l'occasion de l'Atelier des fondations le 18 novembre 2020, le CFF a organisé un ensemble de tables rondes portant sur le lien entre fragilités humaines et fragilités environnementales. La première partie était consacrée à la Coalition climat. La Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement, **Sarah El Hairy** a ouvert la matinée. Elle a ensuite laissé la parole à **Valérie Masson-Delmotte**, chercheuse et co-présidente du Groupe 1 du GIEC, à **Nicolas Hulot**, président d'honneur de la Fondation Nicolas Hulot et ancien ministre de l'Environnement. Puis, **Marie-Stéphane Maradeix**, déléguée générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso, a présenté la CffC, un acteur moteur nécessaire de l'action climatique dans le secteur de la philanthropie.

➤ Retrouver la vidéo [ici](#)

### UN QUESTIONNAIRE DÉDIÉ AU LIEN FONDATIONS - CLIMAT

En amont de son lancement officiel, la CffC a publié son questionnaire « Fondations et Fonds de dotation : prenez-vous en compte l'enjeu climatique ? », afin d'évaluer l'importance du climat pour les fondations, de connaître leurs pratiques et leurs besoins. Le questionnaire a rencontré un succès sans appel en regroupant 102 réponses au 31 décembre 2020, et a fourni des résultats évocateurs. Si les fondations sont volontaires, il existe un réel besoin d'accompagnement vers une action climatique efficace. Alors qu'elles sont presque unanimes (94%) sur les progrès à faire dans la prise en compte du climat, 69% ne le font pas encore.

#### Fondations, fonds de dotation : Prenez-vous en compte l'enjeu climatique ?

**102**  
Réponses  
au 31.12.2020

**61 %**

de répondants adhérents au CFF

**76 %**

de répondants ont un mode opératoire distributif

**98 %**

estiment que le climat est un enjeu de société majeur et urgent

**41 %**

estiment prendre en compte de manière importante ou très importante les enjeux du climat dans leur fondation

**94 %**

pensent que leur structure va progresser dans sa prise en compte de l'enjeu climatique (complètement ou sur certains points)

## LA SIGNATURE DU MANIFESTE POUR MARQUER SON ENGAGEMENT

Afin de combler cet écart entre l'intention et l'action des fondations à l'égard du climat, la Coalition a lancé son Manifeste pour le Climat. Il constitue un appel à l'action et à la mobilisation collective que toutes les fondations ont vocation à signer et à faire connaître.

Au 31 décembre 2020, le Manifeste réunissait déjà 52 signataires

et d'autres fondations avaient inscrit la signature du manifeste à l'ordre du jour de leurs prochains conseils d'administration. Parmi les signataires, 40 sont membres du CFF, 17 ont intégré l'action environnementale parmi leurs objectifs principaux et 8 intègrent des critères environnementaux.

Le questionnaire a également permis de recenser les besoins des fondations pour progresser dans leur prise en compte du climat grâce aux groupes de travail qui vont démarrer en 2021. La Cffc a ensuite consolidé ces demandes dans sa programmation 2021.



## LA CRÉATION D'UN SITE INTERNET DÉDIÉ

Grâce au soutien de ses partenaires, la Cffc a pu se doter de son propre site internet, qui précise notamment sa genèse et ses objectifs.

Le site valorise le Manifeste en le proposant à la lecture et à la signature. Il présente également les signataires dont la liste figure sur la page d'accueil.

Grâce à ce site, les fondations peuvent partager des ressources aux visiteurs (articles, conférences, événements...) pour les sensibiliser aux bonnes pratiques, proposer des outils, etc.

Enfin, la Cffc remercie ses partenaires en les mettant en avant sur sa page d'accueil.

➤ [www.fondationetclimat.org](http://www.fondationetclimat.org)

## Et déjà un plan d'action en 2021

Dès 2021, la Coalition propose une programmation ambitieuse ponctuée par :

### LES RÉVEILS CLIMAT

Rencontres mensuelles thématiques mêlant veille d'actualité, documentation de fond et témoignages de fondations, pour approcher l'enjeu climatique dans toutes ses dimensions.

### UN COLLECTIF EN LIEN AVEC L'INTERNATIONAL

En tant que membre du DAFNE, réseau européen et de Wings, réseau international, la CffC contribue au rayonnement de la thématique climat au-delà de la France. En 2020, les principales actions du DAFNE, dans lesquelles la CffC s'est impliquée, ont été les suivantes :

- Lancement de la *"Philanthropy Coalition for Climate"*, réunissant progressivement tous les réseaux de fondations européens
- Incitation à avoir des Manifestes Climat dans tous les pays. En 2020, outre la France, le Royaume-Uni et l'Espagne ont rejoint ce mouvement.
- Préparation de l'« *international funders' commitment* » avec le réseau international WINGS.
- Participation active au **Pacte Climat de l'Union Européenne** initié en décembre 2020.
- Partage de connaissances dans l'écosystème de la philanthropie et sessions de formation en ligne.
- Cartographie des acteurs de la philanthropie sur le climat en Europe.

### DES GROUPES DE TRAVAIL

En réponse aux demandes exprimées dans le questionnaire CffC, la Coalition prépare le lancement de ses 4 groupes de travail :

- la finance à impact climat
- les objectifs de développement durable
- les bonnes pratiques internes
- les formations sur le thème du climat.

### DES CONFÉRENCES

La Coalition constitue actuellement son programme de conférences biennuelles, dont le premier rendez-vous est fixé au 04 Juin, dans la perspective de la Journée mondiale de l'environnement.

### Rejoignez-nous !

La CffC construit, avec l'aide des fondations et fonds de dotation signataires, un collectif dynamique et volontaire, impliqué dans la concrétisation d'un plan d'action ambitieux.

Pour faire avancer l'action climatique, les fondations et fonds de dotation peuvent :

- [Découvrir le Manifeste et Signer le Manifeste](#)
- [Répondre au questionnaire CffC](#)
- [Partager ou accéder à des ressources et bonnes pratiques](#)
- [Participer au comité consultatif et à des groupes de travail :](#)  
➤ [contact.cffc@centre-francais-fondations.org](mailto:contact.cffc@centre-francais-fondations.org)

# COMMUNICATION ET DIGITAL

Désireux de rendre davantage visible l'impact du secteur des fonds et fondations, le CFF a aussi et surtout à cœur de valoriser l'action de ses adhérents et de leur proposer une information utile, pertinente, au plus proche de leurs préoccupations quotidiennes, illustrée par des actions concrètes.

## Transformation digitale du CFF

En 2019, nous avons été confrontés à un double constat. D'un côté un besoin grandissant de professionnalisation du secteur. D'un autre côté, le constat de l'obsolescence de notre site internet.

Dès lors, nous avons entamé une refonte globale de nos outils digitaux, afin de mieux servir nos membres, améliorer la fonction du Centre de ressources et créer une base de données du secteur.

Accompagnés par Smartagence, agence spécialisée en transformation digitale, nous avons lancé un appel d'offre qui nous a permis de choisir Ecedi, pour mener les travaux de mise en production.

Concrètement, cela s'est traduit par :

### ➤ Le lancement du site de la Coalition française des fondations pour le Climat (CffC)

Vitrine de l'engagement des fonds et fondations pour le climat, il présente notamment notre Manifeste, ses signataires et les ressources partagées.

[www.fondationetclimat.org](http://www.fondationetclimat.org)

### ➤ La mise en ligne de notre plateforme d'adhésion

2020 marque la fin des bulletins papier pour le CFF. Avec la possibilité de renouveler sa cotisation plus rapidement en accédant à un formulaire prérempli. Désormais, tout est automatisé, notamment la génération et l'envoi des notes de débit et des reçus.

[www.adhesion-cff.org](http://www.adhesion-cff.org)

Nous travaillons actuellement à la structuration et au développement de la suite de notre projet de transformation digitale.

Finalisé d'ici fin 2021, il va s'articuler de la façon suivante :

### ➤ Un site internet revisité, composé d'un espace public et d'un espace privé dédié à nos membres.

Cette refonte va améliorer la navigation, facilitant l'accès à une information personnalisée, en fonction des attentes de chacun : accès à des ressources privilégiées, à un annuaire exhaustif du secteur, à une bourse à l'emploi...

### ➤ Le lancement d'un CRM (Customer Relationship Management), c'est-à-dire un nouvel outil de gestion de nos adhérents, pour faciliter nos échanges.

Nouvelle plateforme de référence, le site web du CFF va également permettre d'améliorer la connaissance du secteur grâce à une collecte d'information optimisée, des études et analyses chiffrées représentatives de l'action des fonds et fondations.

A ce titre, le CFF travaille notamment avec les services du cabinet du Premier ministre, la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative), afin de récupérer et consolider les informations disponibles au Journal Officiel dans cet annuaire. Notre partenariat avec la DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative) nous permet également de consolider la création de cet annuaire des fonds et fondations, et des services qui en découlent.

### Le nouveau site du CFF : plus de services pour nos adhérents

Plus de ressources, mieux organisées



Contact facilité



Annuaire exhaustif du secteur



Espace emplois



Un agenda du secteur plus complet



La distanciation sociale induite par la crise sanitaire a accéléré la transformation digitale des organisations et fait évoluer nos usages numériques. Nous sommes ravis d'avoir initié cette dynamique, afin de maintenir le lien avec l'ensemble de notre écosystème et d'améliorer nos pratiques.

## Action de soutien spécifique à la crise sanitaire

Parce que nous savons combien le secteur des fonds et fondations a pu être impacté par la crise du Covid, nous avons souhaité apporter un soutien particulier.

Pendant le premier confinement, nous avons lancé un site dédié, afin de valoriser les initiatives des fonds et fondations et de rendre visible leurs besoins.

Plus de 120 soutiens et besoins ont été publiés, représentant un total de près de 60 millions d'euros.

Ce site est toujours actif : [www.actions-fondations-covid19.org](http://www.actions-fondations-covid19.org)

## Un dispositif de communication à 360 ° orienté vers nos membres

La crise sanitaire a rendu davantage visible la nécessité d'apporter des réponses concrètes aux enjeux d'une société particulièrement fragilisée.

En 2020, plus que jamais, nous nous sommes attachés à mettre en lumière la nécessité de l'action des fonds et fondations.

Afin de gagner en efficacité, nous avons affiné notre vision et notre positionnement grâce au soutien pro bono de l'agence Limite, spécialisée en communication responsable.

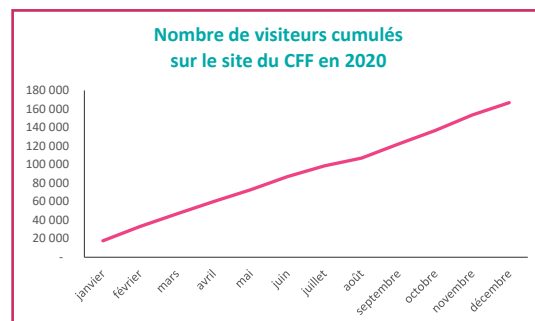
- Le CFF s'affirme comme étant le lieu de l'innovation philanthropique par le meilleur usage du statut de fondation, tirant sa richesse du fait que tous les modèles s'y croisent.
- Tous les dispositifs de communication du CFF poursuivent les objectifs suivants :
  - valoriser les missions du secteur des fonds et fondations auprès des pouvoirs publics, des médias mais aussi du grand public
  - structurer l'information destinée à nos membres, afin qu'elle soit au plus proche de leurs préoccupations quotidiennes, et optimiser sa diffusion
  - développer la notoriété de nos membres et celle du CFF
  - augmenter le nombre de nos adhérents afin de gagner en impact.

## Un site internet qui évolue mais toujours très consulté

Grâce au soutien de la Fondation d'Entreprise SNCF et du Fonds Barbieux, le CFF a entamé une refonte de ses outils digitaux.

Pages les plus consultées en nombres de vues  
(Chiffres du 1er janvier au 31 décembre 2020) :

- l'annuaire : 65 000
- la page d'accueil : 30 000
- la page de définition sur les fonds et fondations : 10 000



## La newsletter

Diffusée à plus de 3 000 exemplaires, la newsletter du CFF constitue un relais d'information incontournable. Au programme : la parole aux adhérents, un focus sur les évolutions majeures du secteur et bien plus encore.



3 062 abonnés à notre newsletter

## La revue de presse

Le CFF publie tous les mois une revue de presse destinée exclusivement à ses membres. Représentative de l'actualité du secteur des fondations et fonds de dotation, et plus globalement de l'actualité liée au secteur de la philanthropie et du mécénat, elle met en avant les membres du CFF cités dans la presse.

### On en parle dans la presse...

" Engagement des fondations contre le coronavirus "

**Les Echos**

**LA CROIX**

" Les fondations sont indispensable pour assurer le lien social "

" Philanthropie : les entreprises aussi s'engagent pour défendre de grandes causes "

**LE FIGARO**

**Le Monde**

" Attentats de 2015 : le Fonds du 11 janvier touche à sa fin "

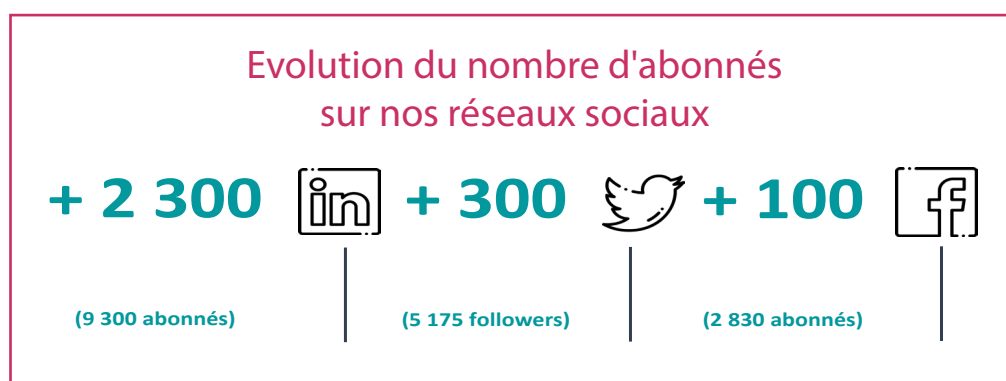
Le CFF a été cité 12 fois dans la presse cette année

## L'Actu du CFF, un nouveau support dédié à nos adhérents

L'équipe du CFF prépare un nouveau support de communication : une lettre mensuelle, exclusivement destinée aux adhérents du CFF, qui aura pour objectif de les informer de l'actualité du CFF, des événements auxquels ils pourront participer et des travaux en cours visant à représenter leurs intérêts.

## Les réseaux sociaux du CFF

En 2020, nous avons également renforcé notre présence sur les réseaux sociaux. Canaux de l'immédiateté et de l'interaction par excellence, ils nous permettent notamment de relayer l'actualité de nos membres.



# LA GOUVERNANCE

## Le Conseil d'administration

Fondation d'Entreprise AG2R La Mondiale

Fondation Apprentis d'Auteuil

Fondation ARC pour la Recherche sur le cancer

Fondation Avril

Fondation d'Entreprise Chanel

Fondation de France

Fondation La France s'engage

Fondation La Ferthé

Fondation Le Rocher

Fondation d'Entreprise Macif

Fondation Partage et Vie

Fondation Institut Pasteur

Fondation PDC

Fondation Pierre Fabre

Fondation d'Entreprise SNCF

Fonds de dotation Green Link

## LES MOUVEMENTS EN 2020

1 départ Fondation d'Entreprise Michelin  
1 arrivée Institut Pasteur

## Le Bureau



### PRÉSIDENT

Benoît Miribel  
Fondation PDC



### VICE-PRÉSIDENT.E.S

Miren Bengoa  
Fondation d'Entreprise Chanel



Philippe Tillous-Borde  
Fondation Avril



### TRÉSORIER

François Dupré  
Fondation ARC pour la  
Recherche sur le cancer



### TRÉSORIER ADJOINT

Jean-François Morin  
Fondation Le Rocher



### SECRÉTAIRE

Françoise Lareur  
Fondation d'Entreprise Macif



### SECRÉTAIRE ADJOINTE

Catherine Schwartz  
Fondation Partage et Vie



### PRÉSIDENT D'HONNEUR

Francis Charhon

# RENCONTREZ L'EQUIPE



**Romain Baichère\***  
Responsable de  
projets



**Anne Fleury**  
Responsable  
des programmes



**Aude Léotoing**  
Office manager



**Nicolas Mitton\***  
Responsable juridique  
et affaires publiques



**Béatrice de Montleau\***  
Responsable  
de la CffC



**Jean-Marc Pautras**  
Délégué général



**Anne Vulliez\***  
Responsable  
communication, influence  
et développement

\* Arrivés en 2020

## MERCI À NOS BÉNÉVOLES !

**Agnès Lamoureux**  
Expert communication

**Sandrine Maisano**  
Expert stratégie d'entreprise

**Thérèse Laval**  
Expert fiscalité

# NOS PARTENAIRES

Chaque année, fondations, fonds de dotation et entreprises font le choix de s'engager à nos côtés, afin de soutenir l'action du CFF, au profit de nos adhérents et de l'ensemble du secteur. Grâce à leur confiance, nous pouvons continuer à développer de nouveaux projets afin de favoriser la professionnalisation du secteur, la défense de ses intérêts et sa représentation. Le CFF adresse ici ses plus sincères remerciements à l'ensemble de ses partenaires.

## LES PARTENAIRES DÉVELOPPEMENT

Fondation Daniel et Nina Carasso

Fondation d'Entreprise Michelin

## LES PARTENAIRES ÉVÈNEMENTS

Amadeis

Banque Postale

Crédit Coopératif

Fondation Culture & Diversité

Fondation d'Entreprise MACIF

Fondation Sanofi Espoir

Fondation d'Entreprise Solidarité Société Générale

---

Le CFF a noué un partenariat en 2020 avec Un Esprit de Famille, avec l'ambition de trouver des synergies entre nos réseaux.

Le CFF remercie également, la Fondation Engagement Médias pour les Jeunes pour son accueil à l'occasion de nos vœux, l'Agence Limite pour son soutien pro bono dans le cadre de la stratégie de communication du CFF et Accenture grâce auquel nous avons bénéficié d'un mécénat de compétence concernant notre projet de transformation digitale.

## LES PARTENAIRES PROJETS

### CLIMAT

Fondation BNP PARIBAS

Fondation d'Entreprise Chanel

Fondation Daniel et Nina Carasso

Fonds de dotation Decitre

Fondation Groupe EDF

Fondation de France

Fonds de dotation Vital Stratégies

### DIGITAL

Fonds Barbieux

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports - Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)

Fondation Entreprendre

Fondation Malakoff Humanis Handicap

Fondation d'Entreprise SNCF

### EMPLOI

Chorum

Fondation Crédit Coopératif

Fondation Daniel et Nina Carasso

# RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

46

COMPTE DE RÉSULTAT

52

BILAN ACTIF

54

BILAN PASSIF

55

# RAPPORT FINANCIER

## Le mot du trésorier



François Dupré  
Directeur général  
de la Fondation ARC pour la  
recherche sur le cancer

« Le Centre français des fonds et fondations a su faire face aux impacts financiers de la crise sanitaire en 2020, grâce à son modèle économique. Les adhérents ont répondu présent, et la nouvelle politique de partenariat mise en œuvre en 2020 a permis de financer les nouveaux projets initiés. Cela se traduit par un résultat excédentaire qui consolide la structuration financière du CFF, qui dispose désormais de près de 400 k€ de fonds propres et d'une trésorerie lui permettant de faire face à l'essentiel de ses frais de fonctionnement. Le CFF poursuit donc sa consolidation financière. »

## Une année de consolidation, marquée par la Crise sanitaire

La dynamique budgétaire reste bien orientée en 2020.

L'activité du CFF s'est renforcée, plusieurs projets ont été initiés et financés. La réorganisation des actions du CFF se poursuit, afin de mieux répondre aux attentes des membres et du secteur, tout en consolidant le modèle économique de l'association.

Cette intensification se traduit dans les comptes, par une augmentation mesurée des dépenses, compensée par une augmentation légèrement supérieure des recettes. L'année 2020 se traduit par un excédent de 110 k€, qui permet de poursuivre la consolidation du CFF.

### Les faits majeurs sont les suivants :

- une augmentation des dépenses et des recettes pour les nouveaux projets initiés en 2020 (projet digital, étude emploi, CFFC), qui sont tous financés principalement par le soutien des partenaires et par une subvention publique exceptionnelle. Cela traduit une nouvelle organisation du financement de ces projets importants portés par l'équipe, et témoignant d'une augmentation de l'activité du CFF
- une nouvelle augmentation significative des recettes de cotisations, témoignant de la confiance confirmée des adhérents au projet porté par le CFF. La tendance des nouvelles adhésions constatée en 2019, s'est maintenue en 2020. Le CFF poursuit avec beaucoup de force, son travail de réponse aux besoins des fonds et fondations, pour conquérir de nouveaux adhérents et limiter l'attrition de ses membres.

A noter que les comptes 2020 sont présentés en appliquant les dernières normes comptables, ce qui implique une évolution partielle des rubriquages par rapport aux comptes 2019 et peut amener des évolutions mineures des montants comparés entre 2020 et 2019.

# RAPPORT FINANCIER

## Les produits

# 1 330 697 €

Les produits 2020 réalisés sont nettement supérieurs à ceux de 2019 (+271 k€).

La principale augmentation vient des recettes liées aux projets, qui progressent de près de 283 k€ (+189 %) par rapport à 2019. Le projet digital a bénéficié de soutiens nouveaux à hauteur de 235 k€, dont une subvention exceptionnelle de 130 k€ obtenue de la DJEPVA pour construire ce site ressource pour le secteur des fonds et fondations. La Coalition française des fondations pour le Climat a été initiée en 2020, et rendu possible par le soutien d'adhérents du CFF qui ont soutenu le projet à hauteur de 114 k€ en 2020. Le projet Emploi du CFF a bénéficié de 30 k€ de soutiens.

## + 13 %

Les cotisations connaissent une augmentation importante pour la deuxième année consécutive, traduisant l'intérêt du secteur pour l'activité portée par le CFF.

La crise sanitaire a eu un impact important sur les recettes du CFF en 2020. La campagne d'adhésion a démarré quelques semaines avant le confinement de mars 2020, ce qui a eu un impact réel, que nous estimons à une perte de 20 à 30 adhérents ou nouveaux adhérents.

Par ailleurs, l'Atelier des fondations n'a pu se tenir en présentiel, générant une baisse de ressources associées de près de 100 k€. Enfin, les autres événements du CFF, en particulier les Cercles et la Journée européenne des fondations, ont vu leur recettes impactées, d'environ 56 k€ par rapport à l'estimé avant COVID. Le CFF s'est néanmoins organisé pour produire l'ensemble de ces événements, tenant compte des contraintes sanitaires, et donc en Visio, ce qui a permis de limiter les dépenses associées, tout en poursuivant une activité supérieure à 2019.

## 562 800 €

Pour les adhésions 2020

## + 13 %

contre 497 775 € en 2019

Le montant moyen des cotisations s'établit à 1 520 €.

Les cotisations représentent 42 % des ressources de l'association (contre 48 % en 2019), traduisant, en creux, le développement des contributions volontaires de partenaires pour le compte commun de l'ensemble des fonds et fondations.

### Utilisation des fonds dédiés

## 86 134 €

contre 14 085 € en 2019

Forte augmentation de ce poste, constitué des ressources reçues en 2019 pour les projets Digital, Emploi, non utilisés et reportés en 2020.

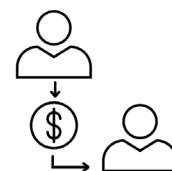
### Subventions de développement

## 77 300 €

contre 70 300 € en 2019

Le montant des contributions financières pour aider au développement du CFF est relativement stable, et ce grâce à un soutien nouveau apporté. La tendance reste néanmoins à une diminution progressive de ce poste, les partenaires ne souhaitent que rarement, verser de subventions de développement.

Les fondations préfèrent accompagner des projets portés par le CFF, plutôt que de soutenir son développement. Le modèle économique du Centre, qui repose en grande partie sur ces subventions, a dû s'adapter en ce sens.



### Subventions de projets

## 487 121 €

## + 72 %

contre 283 195 € en 2019

# RAPPORT FINANCIER

## Les produits

L'année 2020 a vu le montant des subventions au projet augmenter significativement, de 72% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la poursuite et la montée en puissance des projets initiés en 2019 et 2020 : la refonte de nos outils digitaux, la création d'une offre de formation, et le lancement de la Coalition Climat.

A noter la subvention exceptionnelle reçue de la DJPEVA (ministère de l'Éducation nationale) à hauteur de 130 k€. Cette subvention vient financer la refonte du site du CFF, ressource utile au secteur et à l'ensemble des acteurs intéressés par les fonds et fondations. Ce site valorisera plus encore les actions du secteur et de nos adhérents.

Ces subventions financent également la programmation et les événements du CFF (Cercles de réflexion, Atelier des fondations, Journée européenne des fondations...).

L'année 2020 a été marquée par un changement du financement des Cercles. En 2020, 4 Cercles sont organisés, contre 2 en 2019. La participation à ces Cercles était jusque là payante, en plus des cotisations. Depuis 2020, le soutien apporté d'adhérents partenaires permet désormais à l'ensemble des membres d'y participer gratuitement.

L'Atelier des fondations s'est tenu à 2 reprises, mais en distanciel, et l'accès était gratuit. Ce qui explique une baisse importante des ressources liées aux événements annuels (20 k€ en 2020 contre 100 k€ en 2019).

Les subventions aux projets représentent désormais 37 % de nos ressources, contre 27 % en 2019.

Autres ressources, Transfert de charges, et reprise sur amortissements

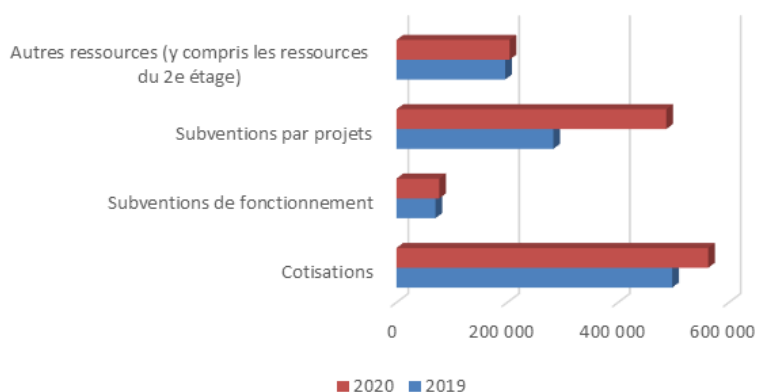
**86 134 €**

contre 14 085 € en 2019

Mise à disposition de locaux à des fondations - 2e étage – 34 bis rue Vignon

Le CFF est locataire de deux étages de la rue Vignon (2e et 3e). Trois fondations sont installées dans les bureaux au 2e étage. Elles partagent les frais avec le CFF dans le cadre d'un groupement de moyens triennal. Les frais sont mutualisés et redistribués ensuite à l'euro prêt. L'incidence financière est donc neutre pour le CFF.

Répartition des ressources 2019/2020



# RAPPORT FINANCIER

## Les charges

# 1 220 692 €

Le total des charges 2020 exécutées est légèrement supérieur au budget prévisionnel, compte tenu de la très forte augmentation de l'activité du CFF en 2020.

Cette augmentation de charges a été à chaque fois financée par des ressources supplémentaires. Il convient de souligner la poursuite des efforts importants pour contenir les charges de fonctionnement qui restent équivalentes à 2019, malgré une augmentation de recettes et donc de l'activité de 25 %. De la même manière, le poste RH progresse fortement, mais reste inférieur à l'année.

### Programmation

## 6 051 €

contre 143 282 € en 2019

L'impact de la crise sanitaire se fait sentir à plein sur ce poste. Ne sont comptabilisées pour ce poste, que les dépenses directes d'organisation en présentiel d'événement. Ne sont pas imputées les charges RH d'organisation, ni la quote-part de frais de fonctionnement, ni les coûts de nos outils télématiques, permettant le déploiement digital de nos événements. Enfin, l'absence de l'organisation en présentiel, tant de l'Atelier des fondations que de la Journée européenne des fondations, amène une baisse des dépenses par rapport de 2019, respectivement de 70 k€ et 60 k€.

Néanmoins, le CFF a pu produire de très nombreux événements, avec désormais 4 Cercles actifs, 2 sessions de l'Atelier des fondations (juin et novembre) et un événement important pour la Journée européenne des fondations.

Nous n'avons jamais eu une telle productivité que durant cette période si délicate, permettant, non seulement de valoriser l'action des fonds et fondations, mais également de maintenir les liens étroits au sein de notre secteur.

### Ressources humaines

## 544 996 €

contre 359 751 € en 2019 et  
581 645 € en 2018

En 2020, le CFF a poursuivi la réorganisation de son équipe. L'année 2019 avait été exceptionnelle sur ce point, avec entre 3 et 5 permanents, contre 7 à 8 en 2018. L'équipe du CFF compte fin 2020, 7 permanents, dont une personne entièrement dédiée à la CFFC, bénéficiant de financements dédiés. Le poste RH représente 47 % des charges, contre 42 % en 2019. A noter que la programmation des Cercles est désormais assurée par l'équipe du CFF et non plus par des prestataires externes.

# RAPPORT FINANCIER

## Les charges

### Administration

**160 937 €**

contre 160 993 € en 2019

Retraitées des charges locatives du 2e étage, les dépenses administratives restent stables et conformes au prévisionnel. A noter que le travail de rationalisation de ces coûts se poursuit, ce qui permet de faire fortement diminuer la part relative de ce poste, dans un contexte de fort développement du CFF. Avec 13 % des charges 2020, contre 19 % en 2019, le poids relatif de ce poste diminue de 31 %.

### Charges pour les projets

**379 053 €**

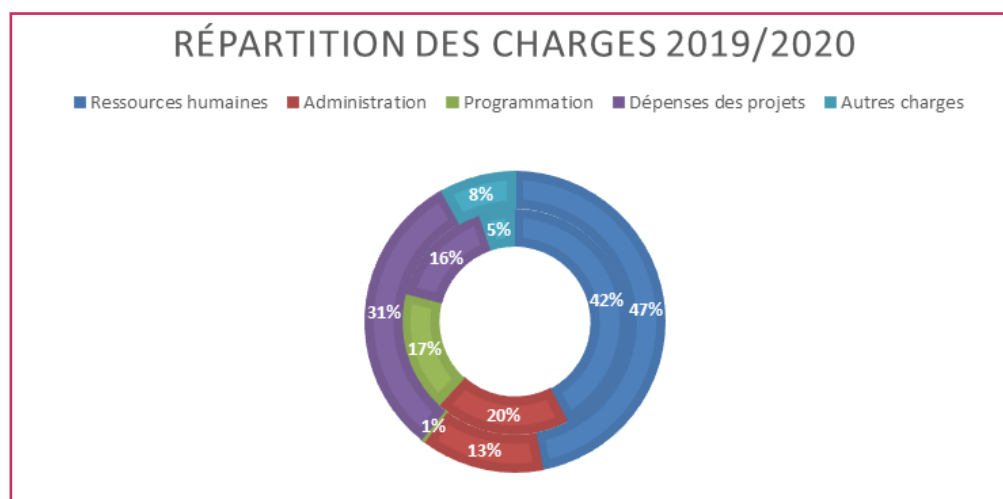
contre 131 222 € en 2019

Le CFF porte désormais 3 projets structurants, impliquant des budgets de charges et de produits importants. Il s'agit du projet Digital (refonte de nos outils), de la Coalition française des fondations pour le climat (CFFC), du projet Emploi / professionnalisation.

Lorsque que les charges associées au projet s'étalent sur plusieurs années, ou que les ressources collectées ne sont pas toutes consommées sur l'année, les reliquats sont reportés pour les années à venir, sous forme de fonds dédiés (ce qui explique leur augmentation importante de 14 k€ en 2019 à 86 k€ en 2020). Le projet digital fait l'objet d'un amortissement sur 7 années, conformément à la réglementation comptable.

Ces projets constituent de vraies avancées pour le CFF, en offrant des services nouveaux très importants pour nos membres, mais également pour l'ensemble du secteur. Le projet Digital est un investissement pour l'avenir du CFF.

Le Cercle intérieur représente les charges 2019



# RAPPORT FINANCIER

## Bilan

Fonds dédiés

**336 648 €**

contre 93 029 € en 2019

Ce montant s'explique essentiellement par les trois projets importants menés en 2020 : le projet Digital (262 119 € de fonds dédiés), la CFFC (54 361 €) ainsi que le projet Formation (19 868 €).

Fonds associatifs

**393 791 €**

contre 283 149 € en 2019

Compte tenu du résultat excédentaire de cette année, les fonds associatifs passent de 283 149 € à 393 791 €, permettant de dégager une trésorerie suffisante pour faire face aux dépenses de l'association.

A noter que le CFF n'a aucun endettement bancaire.

## Résultats 2020

**+ 110 642 €**

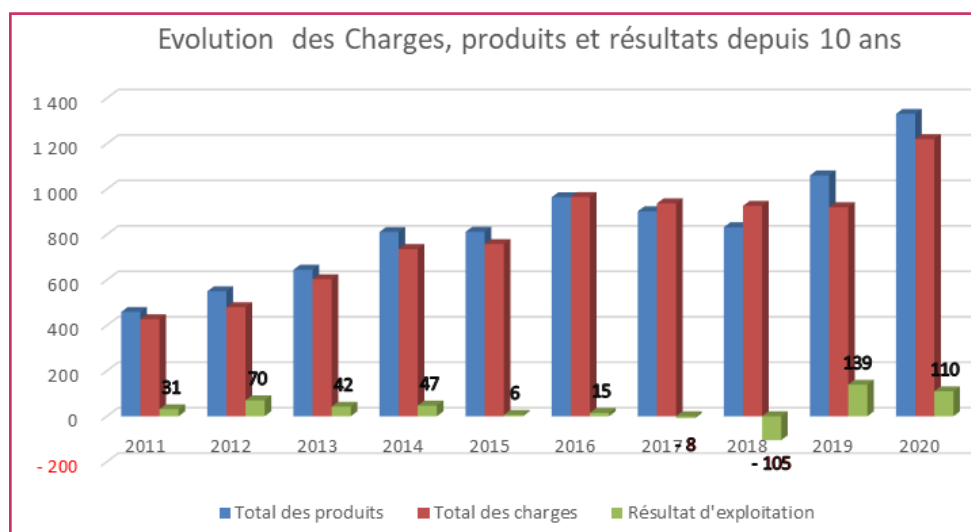
Le Centre Français des Fonds et Fondations clôture l'année 2020 avec un excédent de 110 k€.

Par la bonne couverture de nos actions par les partenaires, et que les adhérents ont répondu présents pour les cotisations, même si pas assez fort, et qu'il y a une bonne maîtrise des coûts.

Ce résultat s'explique par la bonne couverture par nos partenaires des coûts des nouveaux projets initiés. Les adhérents ont répondu présents en 2020, même si la crise sanitaire s'est fait ressentir dans la plus faible progression de nos adhésions en 2020. Enfin, les mesures de maîtrise des coûts portent également leurs fruits. Ce résultat doit permettre de sécuriser les fonds propres du CFF.

Ce résultat aura été aussi permis par l'implication importante de l'équipe, réduite, pour cette période de transition, ainsi qu'un travail systématique sur l'ensemble des coûts du CFF.

Comme le montre le graphique plus bas, l'activité du CFF a connu une forte intensification depuis 2 ans, avec des niveaux de recettes jamais atteints, tout en sécurisant le modèle économique de l'association.



# COMPTE DE RÉSULTAT

| COMPTE DE RESULTAT                                                              | Exercice N<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon CRC 1999-01) |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                                  |                                   |                                     |                                     |
| Cotisations                                                                     | 562 800                           | 497 775                             |                                     |
| Produits de tiers financeurs                                                    |                                   |                                     |                                     |
| Concours publics et subventions d'exploitation                                  | 130 000                           | 0                                   | 353 495                             |
| Contributions financières                                                       | 466 191                           | 353 495                             | 0                                   |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | 85 218                            | 87 428                              | 87 428                              |
| Utilisations des fonds dédiés                                                   | 86 134                            | 14 085                              | 0                                   |
| Autres produits                                                                 |                                   |                                     |                                     |
| Cotisations                                                                     |                                   |                                     | 497 775                             |
| Autres produits                                                                 | 354                               | 106 760                             | 106 760                             |
| <b>Total I</b>                                                                  | <b>1 330 697</b>                  | <b>1 059 543</b>                    | <b>1 045 458</b>                    |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                                   |                                   |                                     |                                     |
| Autres achats et charges externes                                               | 229 271                           | 234 529                             | 234 529                             |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                           | 27 392                            | 12 104                              | 12 104                              |
| Salaires et traitements                                                         | 386 898                           | 229 328                             | 229 328                             |
| Charges sociales                                                                | 158 098                           | 99 044                              | 99 044                              |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations                               | 13 697                            | 8 443                               | 8 443                               |
| Reports en fonds dédiés                                                         | 329 453                           | 93 029                              | 0                                   |
| Autres charges<br>Aides financières<br>Autres charges                           | 75 883                            | 244 164                             | 244 164                             |
| <b>Total II</b>                                                                 | <b>1 220 692</b>                  | <b>920 641</b>                      | <b>827 612</b>                      |
| <b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>                                        | <b>110 006</b>                    | <b>138 902</b>                      | <b>217 846</b>                      |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                                      |                                   |                                     |                                     |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé                   | 637                               | 701                                 | 701                                 |
| <b>Total III</b>                                                                | <b>637</b>                        | <b>701</b>                          | <b>701</b>                          |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                                      |                                   |                                     |                                     |
| <b>Total IV</b>                                                                 | <b>0</b>                          | <b>0</b>                            | <b>0</b>                            |
| <b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>                                           | <b>637</b>                        | <b>701</b>                          | <b>701</b>                          |
| <b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>                           | <b>110 642</b>                    | <b>139 603</b>                      | <b>218 547</b>                      |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                                   |                                   |                                     |                                     |
| <b>Total V</b>                                                                  |                                   |                                     |                                     |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                                  |                                   |                                     |                                     |
| <b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>                                          |                                   |                                     |                                     |
| Participation des salariés aux résultats (VII)                                  |                                   |                                     |                                     |
| Impôts sur les bénéfices (VIII)                                                 |                                   |                                     |                                     |

# COMPTE DE RÉSULTAT

| COMPTE DE RESULTAT                                             | Exercice N<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon CRC 1999-01) |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Total des produits (I+III+V)                                   | 1 331 334                         | 1 060 244                           | 1 046 159                           |
| Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)                          | 1 220 692                         | 920 641                             | 827 612                             |
| SOLDE INTERMEDIAIRE                                            |                                   |                                     |                                     |
| + Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs |                                   |                                     | 14 085                              |
| - Engagements à réaliser sur ressources affectées              |                                   |                                     | -93 029                             |
| EXCEDENT OU DEFICIT                                            | 110 642                           | 139 603                             | 139 603                             |
|                                                                |                                   |                                     |                                     |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                            |                                   |                                     |                                     |
| Dons en nature                                                 |                                   |                                     |                                     |
| Prestations en nature                                          |                                   |                                     |                                     |
| Bénévolat                                                      | 6 310                             |                                     |                                     |
| TOTAL                                                          | 6 310                             |                                     |                                     |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                |                                   |                                     |                                     |
| Secours en nature                                              |                                   |                                     |                                     |
| Mises à disposition gratuite de biens                          |                                   |                                     |                                     |
| Prestations en nature                                          |                                   |                                     |                                     |
| Mise à disposition gratuite de biens et services               |                                   |                                     |                                     |
| Personnel bénévole                                             | 6 310                             |                                     |                                     |
| TOTAL                                                          | 6 310                             |                                     |                                     |

# BILAN ACTIF

| ACTIF                                                                                                    | Exercice N (selon ANC 2018-06) |                                                      |                  | Exercice N-1<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon CRC 1999-01) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
|                                                                                                          | Brut                           | Amortissements<br>et<br>dépréciations<br>(à déduire) | Net              | Net                                 | Net                                 |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                                                                  |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                                                                     |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Concessions, brevets,<br>licences, marques,<br>procédés, logiciels,<br>droits et valeurs simi-<br>laires | 41 353                         | 41 353                                               | 0                | 0                                   | 0                                   |
| Immobilisations incorpo-<br>relles en cours                                                              | 54 724                         |                                                      | 54 724           |                                     |                                     |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                                                                       |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Terrains                                                                                                 |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Constructions                                                                                            | 10 950                         | 99 30                                                | 1 020            | 1 279                               | 1 279                               |
| Autres immobilisation<br>corporelles                                                                     | 111 434                        | 80 882                                               | 30 552           | 30 420                              | 30 420                              |
| <b>Immobilisations financières</b>                                                                       |                                |                                                      | 0                |                                     |                                     |
| Autres immobilisations<br>financières                                                                    | 18 679                         |                                                      | 18 679           | 18 109                              | 18 109                              |
| <b>Total I</b>                                                                                           | <b>237 140</b>                 | <b>132 165</b>                                       | <b>104 975</b>   | <b>49 808</b>                       | <b>49 808</b>                       |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                                                                   |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Stocks et en-cours                                                                                       |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Créances                                                                                                 |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Autres Créances                                                                                          | 226 977                        |                                                      | 226 977          | 44 821                              | 44 821                              |
| Disponibilités                                                                                           | 734 901                        |                                                      | 734 901          | 421 585                             | 421 585                             |
| Charges constatées d'avance                                                                              | 2 938                          |                                                      | 2 938            | 2 078                               | 2 078                               |
| <b>Total II</b>                                                                                          | <b>964 816</b>                 | <b>0</b>                                             | <b>964 816</b>   | <b>468 484</b>                      | <b>468 484</b>                      |
| Frais d'émission des emprunts<br>(III)                                                                   |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Primes de remboursement des<br>emprunts (IV)                                                             |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| Ecart de conversion Actif (V)                                                                            |                                |                                                      |                  |                                     |                                     |
| <b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV<br/>+ V)</b>                                                         | <b>1 201 956</b>               | <b>132 165</b>                                       | <b>1 069 791</b> | <b>518 292</b>                      | <b>518 292</b>                      |

# BILAN PASSIF

| PASSIF                                                  | Exercice N<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon ANC 2018-06) | Exercice N-1<br>(selon CRC1999-01) |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| <b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>                |                                   |                                     |                                    |
| Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise |                                   |                                     |                                    |
| Fonds propres avec droit de reprise                     |                                   |                                     |                                    |
| Réserves                                                |                                   |                                     |                                    |
| Report à nouveau                                        | 283 149                           | 143 546                             | 143 546                            |
| Excédent ou déficit de l'exercice                       | 110 642                           | 139 603                             | 139 603                            |
| <b>Situation nette (sous total)</b>                     | <b>393 791</b>                    | <b>283 149</b>                      | <b>283 149</b>                     |
| Fonds propres consommables                              |                                   |                                     |                                    |
| <b>Total I</b>                                          | <b>393 791</b>                    | <b>283 149</b>                      | <b>283 149</b>                     |
| <b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>                         |                                   |                                     |                                    |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations               |                                   |                                     |                                    |
| Fonds dédiés                                            | 336 348                           | 93 029                              |                                    |
| <b>Total II</b>                                         | <b>336 348</b>                    | <b>93 029</b>                       | <b>0</b>                           |
| <b>PROVISIONS</b>                                       |                                   |                                     |                                    |
| <b>Total III</b>                                        | <b>0</b>                          | <b>0</b>                            | <b>0</b>                           |
| <b>Fonds dédiés</b>                                     |                                   |                                     |                                    |
| - Sur subventions de fonctionnement                     |                                   |                                     | 93 029                             |
| <b>Total III bis</b>                                    | <b>0</b>                          | <b>0</b>                            | <b>93 029</b>                      |
| <b>DETTES</b>                                           |                                   |                                     |                                    |
| Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés                | 25 453                            | 26 538                              | 26 538                             |
| Dettes fiscales et sociales                             | 116 744                           | 94 059                              | 94 059                             |
| Autres dettes                                           | 9 505                             | 8 667                               | 8 667                              |
| Produits constatés d'avance                             | 187 950                           | 12 850                              | 12 850                             |
| <b>Total IV</b>                                         | <b>339 652</b>                    | <b>142 114</b>                      | <b>142 114</b>                     |
| Ecart de conversion Passif (V)                          |                                   |                                     |                                    |
| <b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IIIbis + IV + V)</b>   | <b>1 069 791</b>                  | <b>518 292</b>                      | <b>518 292</b>                     |



# ANNEXE N°1

## ILS SONT INTERVENUS LORS DES SESSIONS ANNUELLES DE LA PROGRAMMATION

### Atelier des Fondations

#### » Sessions du 17 juin : « Fragilités humaines et environnementales, construire l'après-crise »

##### Table ronde "L'impact de la crise à l'échelle d'un territoire (Lyon)"

- Elisabeth Ayrault, présidente de la Compagnie nationale du Rhône
- Le père Bernard Devert, fondateur du Mouvement Habitat et Humanisme
- Le professeur Bruno Lina, virologue et membre du Conseil scientifique Covid-19

##### Webinaire "Et après ? Construire l'après-crise"

- Isabelle Autissier, présidente du WWF France
- Gabriela Ramos, directrice de cabinet du secrétaire général de l'OCDE et sherpa pour le G20
- Jean-Christophe Rufin, écrivain et académicien
- Justin Vaïsse, directeur général du Forum de Paris sur la Paix

#### » Session du 18 novembre : « Agir face aux fragilités humaines et environnementales, les fondations se mobilisent »

Introduction Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

##### Table ronde « Agir pour le climat avec la Coalition française des Fondations pour le Climat »

- Nicolas Hulot, président d'honneur de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- Marie-Stéphane Maradeix, déléguée générale de la Fondation Daniel & Nina Carasso
- Valérie Masson-Delmotte, co-présidente du Groupe 1 du GIEC

##### Table ronde « Agir face aux fragilités humaines ! »

- Yann le Bossé, fondateur du Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités
- Luc Ménager, directeur de la démarche "Penser et Agir ensemble" de la Fondation Apprentis d'Auteuil
- Hugues Sibille, président de la Fondation Crédit Coopératif et administrateur de l'Association TZCLD

##### Table ronde intitulée « Des fragilités environnementales aux fragilités humaines, une approche transversale indispensable »

- Axelle Davezac, directrice de la Fondation de France
- Professeur Patrice Debré, membre de l'Académie nationale de Médecine et président du Comité des Relations internationales
- Flore Gubert, directrice de recherche à l'IRD
- Erik Orsenna, écrivain, académicien et président de l'Initiative pour l'Avenir des Grands Fleuves

## 1er octobre : Journée européenne des fondations

« Santé, éducation, climat, les fondations relèvent les défis d'aujourd'hui »

Introduction : *Nicolas Hazard*, président fondateur d'INCO

### Table ronde « Les fondations s'engagent contre le dérèglement climatique »

- *Isabelle Le Galo*, directrice adjointe pour l'Espagne de la Fondation Daniel et Nina Carasso
- *Laurence Tubiana*, présidente de l'European Climate Foundation

### Table ronde « La coalition des fondations pour lutter contre le décrochage scolaire »

- *Jean-Michel Blanquer*, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sport
- *Stéphane Dauge*, directeur de la communication et de la Collecte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.
- *Axelle Davezac*, directrice générale de la Fondation de France
- *Firoz Ladak*, CEO de la Fondation Edmond de Rothschild
- *Jérôme Saltet*, co-fondateur de Play Bac et expert auprès du Cercle Education

### Table ronde, « Collecte en streaming, les fondations mobilisent les jeunes »

- *Jean-François Chambon*, directeur de la communication et du mécénat de l'Institut Pasteur
- *Alexandre Dachary*, dit *Dach*, organisateur du ZEvent

## LES MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF DE LA CFFC (au 31 décembre 2020)

- Admical
- Fondation Avril
- Fondation Britannique Centre for Ecology & Hydrology
- Institut CRI (Center for Research and Interdisciplinarity)
- Fondation d'Entreprise Chanel
- Fonds de dotation du Conservatoire des Espaces Naturels de France
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fonds de dotation Decitre
- Fondation EDF
- Association GERES
- Fonds de dotation Green Link
- Fondation de France
- Institut de France
- Fondation IDDRI
- Fondation La France s'engage
- Fondation Maison des Sciences de l'Homme
- Fondation Museum d'Histoire Naturelle
- Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- Fondation Rovaltain
- Fondation RTE
- Fondation Terre de Liens
- Fondation Terre Solidaire
- Association TERAGIR
- Association Un Esprit de Famille
- Fondation Université de Paris
- Fonds de dotation Vital Stratégies



Centre français des Fonds et Fondations

34, bis rue vignon

75009 PARIS

[www.adhesion-cff.org](http://www.adhesion-cff.org)

[www.centre-francais-fondations.org](http://www.centre-francais-fondations.org)

